le franco-albertain

EDMONTON, Alberta VOL. 3 — No 12 Mercredi, le 4 février 1970

A.C.F.A. --

La Régionale Edmonton a connu une bonne année

L'année 1969 est déjà terminée depuis un certain temps mais pour la Régionale d'Edmonton ce n'est que mercredi soir dernier que l'on a "fermé les livres" définitivement sur douze mois. Et, comme il se devait après une année bien remplie, tout s'est terminé en beauté pour l'équipe dirigée par le président Jacques LeClair et MM. Gérard Bugeaud et Viateur Audy ainsi que Mme Irène Demers - sans oublier Mme Jeannette Letourneau et M. Claude Landry qui durent, à regret, abandonner en cours de route.

En beauté, avons-nous écrit. Sans doute puisque pour l'assemblée annuelle qui avait lieu à l'auditorium de l'O.N.F. près d'une centaine de membres étaient présents... ce qui est sans doute une sorte de "record des temps modernes" si l'on songe aux assistances fort maigres des années précédentes (une trentaine de personnes, tout au plus!). Etait-ce le fait qu'il y eût tirage d'un magnifique appareil radio... où que Dame Nature se soit (pour une fois) montrée très clémente? Nous ne le savons trop et, de toute façon, ce n'est pas là notre propos.

DE BELLES REALISATIONS - On a donc passé en revue au cours de l'assemblée, les événements de 1969, assez nombreux. Il y eut tout d'abord la Cabane à Sucre - la 20e - à laquelle ont participé environ 2,500 personnes, y compris le Premier ministre de la province, son épouse et l'une de ses filles! Un succès à tous points de vue, tant gastronomique et récréatif que financier.

Il y a eu aussi le Bal de l'Epluchette. Une centaine de couples s'y sont rendus, et s'y sont grandement amusés... mais cela n'a pas été suffisant pour prévenir un déficit d'une centaine de dollars. On a aussi profité de l'occasion pour remettre à des étudiants méritants quatre bourses - 2 de $50.00 et deux autres de $25.00 - pour les récompenser de leurs succès académiques et de leur intérêt au parler français. Les récipiendaires furent choisis au sein des classes de 11e et de 12e années de l'Académie Assomption et du Collège St-Jean. Pour 1969 ce furent: Miles Jocelyne Brabant et Céline Hébert ainsi que MM. Edgar L'Heureux et Marc Bugeaud. La Régionale Edmonton a de plus fait un don de $100.00 au Théâtre Français d'Edmonton, de $200.00 au comité Jeunesse pour l'aider à créer un Club du Disque français et elle a aussi souscrit $25.00 au fonds créé pour venir en aide à deux citoyens de Thérien.

Voilà pour les faits, on pourrait dire "publics" de la Régionale. Mais il y a plus. Il y a en effet tout les travaux faits par ses divers comités: celui de la constitution qui a justement préparé un plan de constitution qui doit maintenant être approuvé par le Conseil provincial de l'Association, celui qui s'est donné le nom de Comité d'enquête et dont le mandat consiste à faire "une enquête préliminaire sur les points qui intéressent la Régionale, au passé, au présent et au futur...!. Il y a aussi le Comité féminin, sous la présidence de Mme Gabrielle Baillargeon, qui a tenu une exposition de talents franco-albertains dont on parle encore, qui a travaillé d'arrache-pied pour la pétition (tv française) présentée au Secrétaire d'Etat lorsqu'il est venu à Edmonton, qui s'est également occupé de la réception offerte après le Concert Jacques Labrecque en juin dernier.

Il y a encore le Comité Jeunesse qui a collaboré aux Journées du Canada français, à la Cabane à Sucre, à la fête champêtre organisée au cours du Congrès de l'ACELF et qui s'est aussi occupé des jeunes... comme il se doit!

Et puis il y a toutes ces autres choses dont nous ne ferons pas l'énumération mais qui n'en sont pas moins importantes et qui demandent du temps, beaucoup de temps de la part de ceux qui en sont responsables et s'en occupent.

Décidément, l'année 1969 a été une bonne année pour la Régionale Edmonton et il faut en féliciter ses responsables qui, au fait, terminaient officiellement leur mandat mercredi dernier.

Un nouveau Conseil régional a été nommé, et il n'est pas superflu ici de dire "nouveau" puisque la majorité de ses membres seront de nouvelles figures. Ce nouveau Conseil doit se réunir dans une ou deux semaines et il (suite à la page 16)



Le Président sortant de la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A., M. Jacques LeClair.



Le consul de France à Edmonton, M. Marcel Ollivier, épingle à la poitrine du R.P. Jules Bidault, o.m.i., la Médaille de l'Ordre National du Mérite qui lui a été décernée par le Gouvernement français en reconnaissance des nombreux services rendus tout au cours de son long et fructueux apostolat en terre cannadienne.

Décoration au Père Jules Bidault

Au cours d'une brève mais touchante cérémonie qui eut lieu à la Maison de Retraites de St-Albert la semaine dernière en présence de plusieurs de ses confrères Oblats, le R.P. Jules Bidault a reçu du consul de France à Edmonton, M. Marcel Ollivier, la décoration de l'Ordre National du Mérite - la seconde décoration française en importance, après la célèbre "Légion d'Honneur".

Comme devait le faire remarquer M. Ollivier, la France a voulu reconnaître ainsi les grands mérites d'un Français qui a consacré toute sa vie au bien-être et à l'évangélisation des populations blanche et indienne de l'Ouest canadien et, à travers lui, les mérites de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée et de tous ces autres Français qui, comme le Père Bidault, ont quitté leur "doulce France" pour se rendre (suite à la page 16)

L'A.E.B.A. poursuit son travail

Les membres du Conseil d'Administration de l'A.E.B.A. se sont réunis à Edmonton le 17 janvier dernier, au Collège St-Jean.

En présence et avec la collaboration du Dr Roger Motut et du R.P. Jean Patoine, respectivement Président général et Secrétaire de l'A.C.F.A. et représentant cette dernière, il fut discuté de la possibilité d'apporter certains changements au Concours de français annuel. Les décisions finales à ce sujet n'ont cependant pas été prises et seront annoncées plus tard, lorsque décidées.

D'autre part l'ancien président de l'A.E.B.A., M. Jacques Moquin de Bonnyville, a annoncé que le Conseil de Spécialistes de l'Enseignement en français (Specialist Council) proposé à l'Alberta Teachers' Association avait été accepté. M. Arbeau de l'ATA en a été nommé président provisoire et toute l'organisation en vue de l'inauguration devrait commencer dès février.

Le Conseil d'Administration a aussi décidé de se joindre à l'A.C.F.A. pour préparer et présenter un Mémoire à la Commission Worth.

Par ailleurs, MM. Clément Déry et Gérard Goudreau, respectivement président et secrétaire-trésorier du Comité du Voyage VIA ont présenté leur démission. Le Conseil a reconnu leur beau travail et les en a félicités et a décidé de laisser à M. l'abbé Beaupré le soin de réunir les représentants de chaque cercle ainsi que le président de l'A.E.B.A. pour former un nouvel exécutif. Incidemment, le groupe de voyageurs de cette année se rendra probablement jusque dans les Maritimes.

Enfin, M. Henri Moquin de l'Office National du Film à Edmonton a exposé les raisons qui ont amené l'ONF à imposer des tarifs pour l'utilisation de ses films. Cette décision survenant au beau milieu de l'année scolaire (elle est entrée en vigueur le 1er janvier dernier), prive plusieurs écoles d'un instrument qui était de plus en plus utilisé dans l'enseignement du français, tout simplement parce qu'elles n'avaient pu prévoir cette dépense supplémentaire.

Il fut décidé que la prochaine réunion du Conseil aurait lieu le 11 avril prochain, de nouveau à Edmonton.

Nombreux projets de loi soumis à la Législature albertaine

En faisant lecture du Discours du Trône jeudi dernier, le Lieutenant-gouverneur de la province rendait publique du même coup la véritable orientation qu'entend prendre le Gouvernement de M. Strom au cours des prochaines années. Il s'agissait en effet du premier Discours du Trône véritablement préparé par M. Strom et son Cabinet, sans directives ou influence directe de l'ex-Premier ministre M. Manning et de ses acolytes.

Les projets du Gouvernement sont nombreux. Pour ne citer que les principaux, mentionnons:

* l'intégration des programmes de santé permettant le regroupement des soins médicaux et hospitaliers en payant qu'une seule prime et la possibilité d'obtenir aussi une assurance sur le paiement des médicaments;
* l'élimination de la perception de quatre "mills" des taxes foncières municipales au bénéfice des hôpitaux;
* la création d'une corporation de logement gouvernementale possédant des pouvoirs étendus et devant faciliter l'obtention de fonds pour la construction de nouveaux logements;
* une loi sur le transport urbain devant aider les grandes villes dans la mise sur pied de systèmes de transport ultra-modernes;
* la création d'une commission pour étudier l'abus d'alcool et de drogues par la population et le montage d'un film qui sera offert au public en décrivant les conséquences;
* l'établissement d'un organisme possédant tous les pouvoirs nécessaires dans la lutte contre la pollution;
* la possibilité pour ceux qui le désirent de se retirer des plans de santé offerts par la province et le retrait de l'obligation de devoir en payer les primes;
* quelques amendements à la Loi municipale, notamment en ce qui a trait à la vente de terrains par les municipalités aux fins de construction de nouvelles habitations;
* une révision majeure de la Loi scolaire comportant la mise en vigueur de contrôles sur les dépenses aux fins de l'éducation.

Il y a certes beaucoup de bon dans tout ceci et... comme toute chose se paie, il faudra que le Gouvernement trouve quelque part les $12 millions ou plus qui seront requis pour l'établissement des nouveaux programmes annoncés. On pourrait en savoir plus long à ce sujet lorsque viendra le moment de présenter les prévisions budgétaires, le 13 février. Qui sait? Peut-être y aura-t-il alors des grincements de dents!

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

L'Est peut consommer les surplus de blé de l'Ouest

OTTAWA - Le marché de l'Est canadien serait assez important pour consommer tout le surplus de blé de l'Ouest, a déclaré en Chambre M. René Matte, créditiste (Champlain).

Il est difficile de comprendre, a ajouté le député créditiste, pourquoi le gouvernement n'essaie pas de vendre plus de grain de l'Ouest dans l'Est du Canada, surtout au Québec.

M. Matte portait la parole sur une motion de blâme des conservateurs qui accusait le gouvernement de n'avoir pas réussi à utiliser les facilités d'entreposage du grain.

La motion blâmait également le gouvernement de n'avoir pas appliqué un système de paiements pour l'entreposage du grain dans les fermes. Conséquemment, l'économie agricole et les industries connexes "en subissent un préjudice grave et persistant".

Le parrain de la motion était M. Stanley Korchinski,)PC-Mackenzie), qui a accusé le gouvernement de s'inquiéter d'un petit groupe d'employés d'éléveteurs à grain plus que de la population agricole de l'Ouest canadien.

Alors que villes et villages agonisent dans les Prairies, a affirmé le député de la Saskatchewan, il y a place dans le Lakehead pour 70,000,000 boisseaux.

Blâme au ministre

M. Korchinski a gardé ses gros canons pour M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Selon le député conservateur, non seulement le ministre ne fait rien, "mais il embarrasse les gens qui s'occupent".

Depuis des années, a déclaré M. Korchinski, on dit au gouvernement que le prix de l'outillage agricole est trop élevé. Maintenant que ce fait est confirmé par une commission royale, on est en train d'établir une autre étude.

Depuis 1966-67, a souligné le député, les prix du blé de première catégorie ont baissé de 25 à 30 pour cent et pendant cette période, le travail organisé a augmenté les salaires à peu près autant. La dernière livraison de blé remonte à six mois "et il faut un miracle pour vivre entre-temps."

Pour sa part, le ministre Lang a souligné que le gouvernement s'attendait à exporter 375,000,000 de tonnes de blé d'ici la fin de la présente année de récolte.

M. Clifford Downey (PC-Battle River), s'est de nouveau attaqué à la Commission canadienne du blé, l'accusant d'avoir "des pouvoirs dictatoriaux sur l'économie agricole de l'Ouest".

La Commission, a affirmé M. Downey, est devenue l'agence de quatre ou cinq magnats tout-puissants qui n'ont pas respecté leurs échéances et ont été incapables de vendre leur blé.

Le député conservateur a préconisé la création d'une agence de vente moderne et dynamique pour remplacer la Commission qui perd l'un après l'autre tous ses clients fiables.

Besoins alimentaires du monde: $11 milliards par an d'ici 1979

NEW YORK - La satisfaction des besoins alimentaires de la population mondiale d'ici 1979 nécessitera une dépense annuelle de l'ordre de $11 milliards de la part des gouvernements, des institutions philanthropiques et de l'industrie. C'est du moins l'opinion exprimée par quelque 150 spécialistes de l'alimentation au cours d'une réunion tenue à New York en prévision du congrès alimentaire mondial qui se tiendra en août prochain à Washington, sur le thème de "La science de la survivance", sous les auspices du "comité international pour la science et la technologie alimentaire."

Selon les savants ayant participé à la réunion, le plus grand potentiel d'augmentation des approvisionnements en vivres réside dans la conversion de la végétation non comestible (feuilles d'arbres, mauvaises herbes, etc...) en des aliments acceptables. Viennent ensuite l'expansion des produits dérivés des algues marines, les protéines dérivées des micro-organismes cultivés sur le pétrole.

Les savants estiment d'autre part que dans les efforts faits pour accroître la production alimentaire mondiale la priorité doit revenir à la mise au point de nouveaux aliments à partir de ressources non utilisées actuellement. L'amélioration de la productivité, l'ouverture de nouvelles terres à la culture et l'amélioration de l'irrigation viennent ensuite dans l'ordre de priorité.

Le Canada contribuera davantage au PAM

NATIONS UNIES - Le Canada s'est engagé à verser $30,000,000, en devises américaines, espèces et marchandises, au programme alimentaire mondial pour 1971-72, soit une augmentation de 50 pour cent sur ses contributions de 1969-70.

Le Canada fait partie des 49 pays qui ont promis de verser au Programme des contributions d'un montant total de $215,433,588 pour 1971-72.

Le ministre canadien de l'agriculture, M. H.A. Olson, a expliqué, au cours d'une conférence, que cette décision traduisait le désir du Canada d'appuyer le programme qui vient en aide aux pays sous-développés et sinistrés.

La contribution canadienne se compose de 22 pour cent en espèces et du solde en marchandises. Autrefois, les marchandises canadiennes consistaient surtout en blé et en lait en poudre.

Le directeur général du programme, M. Franciasco Aquino, a déclaré que tout en acceptant toutes les denrées, l'Organisation avait surtout besoin de poisson, de lait et de fromage plus que de céréales et de blé.



De retour à l'action - Punch Imlach ne sera pas demeuré sans travail trop longtemps. L'ancien entraîneur du Toronto a accepté un poste semblable avec la nouvelle équipe de Buffalo qui doit joindre les rangs de la LNH dès la saison prochaine.

L'uniformisation des taux d'assurance est à l'étude

Aurons-nous, au Canada, l'uniformité des taux d'assurance-automobile?

Les assureurs étudient présentement la question, à la suggestion du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, qui avait émis l'automne dernier l'hypothèse que les taux d'assurance-automobile pouvaient être uniformisés dans toutes les régions de sa province.

La proposition, toutefois, a soulevé une certaine opposition chez les assureurs eux-mêmes. M. Daniel Damov, administrateur de la Travelers Insurance Co. au Canada, a souligné que l'uniformité des taux aurait pour effet d'accroître le montant de la prime dans les régions où les accidents sont moins fréquents ou moins graves et, inversement, de le réduire là où il y a beaucoup d'accidents.

Great Can. Oil Sands a perdu $25 millions

TORONTO - Great Canadian Oil Sands Ltd., qui exploite les sables bitumineux à Fort McMurray, en Alberta, à environ 250 milles au nord-est d'Edmonton a déclaré avoir perdu $25,546,000 au cours de 1969.

Les pertes durant les trois derniers mois de l'année se sont élevées à $5,397,000 comparativement à un montant de pertes de $8,667,000 dans les derniers trois mois de 1968, alors que les installations de $300,000,000 entraient en production.

La compagnie n'a pas révélé les raisons des pertes subies cette année, mais a dit que le total des revenus s'était élevé à $28,472,000 à comparer avec un revenu de $6,370,000 pour les trois derniers mois de 1968.

Environ 10,000,000 de barils de pétrole brut synthétique ont été produits au cours de la dernière année.

Depuis ses débuts, l'entreprise a été rendue difficile par de gros problèmes de mise en marche, et Sun Oil Co. Ltd. a dû y investir plus de $300,000,000 depuis 1967.

Permis de chasse à l'ours polaire

YELLOWKNIFE, T. N.-O. - La chasse à l'ours polaire et au bison sera permise dans les Territoires du Nord-Ouest dès le printemps.

En effet, le Conseil de cette région a approuvé un projet de loi qui permet aux Esquimaux de vendre des permis de chasse aux sportifs intéressés par ce genre de chasse.

Jusqu'ici, seuls les Esquimaux étaient autorisés à traquer et à chasser cet animal. Mais ils étaient soumis à certaines règles. Ces mêmes règles devront être prises en considération par les touristes chasseurs.

Le prix du permis s'élèvera à $250. pour les Canadiens, $150 pour les visiteurs étrangers, et $50. pour les résidents des Territoires.

Guerre 'légale'

WASHINGTON - La guerre du Vietnam n'est pas illégale. Telle est la décision prise par la Cour suprême des Etats-Unis qui a rejeté par sept voix contre une la plainte déposée par M. Lawrence R. Velvel, professeur de droit constitutionnel âgé d'une trentaine d'années.

M. Velvel avait cité le président Nixon, MM. William Rogers et Melvin Laird, secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense comme accusés. A son avis si la guerre n'était pas inconstitutionnelle pour les membres de la Cour suprême ils devaient néanmoins, soit demander au président des Etats-Unis d'obtenir le soutien du Congrès en faveur d'une déclaration de guerre, soit lui ordonner de mettre un terme à la guerre du Vietnam le plus vite possible.

Les membres de la Cour suprême n'ont pas précisé les raisons qui les avaient amenés à rejeter purement et simplement la plainte de M. Velvel.

"Je te l'avais bien dit aussi qu'il valait mieux s'en aller dans le sud avec les autres! Cette idée saugrenue de vouloir savoir comment ça se passait dans le nord..."

?????????

Qui suis-je?

A mon âge, je devrais me contenter de regarder le hockey à la télévision... mais loin de moi cette idée saugrenue! Je joue - et compte - encore et toujours, au point de rééditer presque tous les records qui existent. Pas surprenant qu'à Detroit on me surnomme "M. Hockey", n'est-ce pas?

Vous m'avez reconnu? JE SUIS:



Gordie H---

Il suffit de trouver le nom de notre invité-mystère, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-Albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (Concours)

GAGNANT(E)

La réponse de notre dernier concours "Qui suis-je?", tout le monde l'a bien deviné et facilement, était: Nancy Greene.
De toutes les participations reçues, c'est la suivante qui fut choisie au hasard:
MLLE ANITA CHAUVET,
LEGAL, ALBERTA.

Félicitations à notre gagnante et... à la prochaine!



Chanceux de s'en être tiré indemne! Neal Parker réconforte son fils qui vient de vivre une aventure peu commune: il était demeuré emprisonné dans un camion réfrigéré durant une semaine! Le jeune homme de 15 ans a pu s'en tirer même si sa température, au moment où on le conduisit à l'hôpital, n'était que de 80 degrés.

Davantage de touristes visitent Edmonton

Edmonton attire un plus grand nombre de touristes et ils viennent de plus en plus loin. Telle est la conclusion d'un rapport rendu public par les autorités municipales la semaine dernière. 97,700 visiteurs se sont enregistrés aux Bureaux du Tourisme de la ville en 1969, ce qui représente une augmentation de 300% sur les chiffres de 1965. Et le rapport indique également que ces visiteurs viennent de plus loin qu'auparavant.

47.5% des touristes venaient de la province en 1965 et ce chiffre est maintenant tombé à 39.5% du total. On s'aperçoit qu'il y a quatre fois plus de personnes qui nous visitent en provenance de la Californie et d'autres états américains; la majorité des visiteurs viennent cependant de Colombie-Britannique et de l'Est du pays, en particulier du Québec et de l'Ontario.

Selon de savants estimés, le rapport indique que tous ces touristes auraient laissé à Edmonton pas moins de $74,500,000.00 en dépenses d'hôtels et motels, nourriture et achats divers.

Devant ces faits, la Ville a décidé d'augmenter encore la publicité qu'elle faisait les années dernières et de mettre en évidence les Journées du Klondike, l'ouverture de la nouvelle route Yellowhead et la proximité du Parc national de Jasper.

La prochaine campagne publicitaire sera accentuée surtout dans les villes de Vancouver et Toronto.

Service postal accéléré

D'ici six mois, pour certaines régions données au Canada, le service des postes sera en mesure de garantir la livraison postale dans les 24 heures à la condition que le courrier ait été déposé avant une certaine heure de la journée.

Dans un effort de rationalisation et de planification du service postal, le ministre des postes et communications, M. Eric Kierans, a nommé M. Carth Campbell pour établir les normes du service postal.

L'oxyde de carbone a de graves effets sur le coeur et la vue

NEW YORK - L'oxyde de carbone contenu dans la fumée de cigarettes ou bien celui qui est émis par les échappements d'automobiles semblent avoir un effet sur le coeur et la vue, selon les communications faites par plusieurs médecins à la conférence sur les effets biologiques de l'oxyde de carbone, organisée par l'Académie des sciences de New York.

Le Dr Stephen M. Ayres, directeur des laboratoires cardiopulmonaires de l'hôpital St-Vincent de New York, a fait état d'une étude qui s'est poursuivie pendant quatre ans sur 15 fumeurs souffrant d'affections cardiaques. Selon lui, l'oxyde de carbone contenu dans les cigarettes fumées par ces malades avait diminué de façon très marquée chez eux les fonctions du coeur, et effectuant un exercice violent soudain, ils risquaient de se trouver victimes de crises cardiaques.

Le Dr Rodney R. Beard, professeur de médecine préventive à la faculté de médecine de l'Université de Stanford, en Californie, a souligné le fait que certaines rues de grandes villes ou certains garages d'automobiles contiennent un niveau d'oxyde de carbone supérieur à celui que l'organisme peut supporter impunément.

Selon le Dr Beard, la présence d'oxyde de carbone dans l'organisme, même en petites quantités, empêche l'idividu de faire une distinction exacte dans l'intensité des lumières.

Ainsi, un conducteur d'automobile pourrait, la nuit, sous l'effet d'oxyde de carbone, ne pas savoir juger de la différence de luminosité de phares de voitures et partant, leur distance. Un tel effet se produit dans l'organisme, a dit le médecin, par la présence de 3 pour cent seulement d'oxyde de carbone dans le sang. Or, le sang de la plupart des fumeurs contient de 5 à 10 pour cent d'oxyde de carbone.

Plus tôt, le Dr Paul Astrup du département de chimie clinique à l'hôpital Royal de Copenhague avait souligné le fait que l'oxyde de carbone produit par la fumée de cigarette est "très probablement" la cause des fréquentes maladies cardiaques d'origine coronarienne dont sont victimes les fumeurs.

Attention aux chèques frauduleux

OTTAWA - Le ministère des Approvisionnements et Services a demandé que les banques, les firmes commerciales et les citoyens soient sur le qui-vive afin d'éviter le risque d'être victimes d'individus faisant circuler frauduleusement des chèques du gouvernement du Canada.

Dernièrement, on a volé des chèques vierges à l'en-tête du Gouvernement sur le trajet entre l'imprimeur et la ville de Québec. Aucun n'a été retrouvé à ce jour.

Ces chèques portent le numéro de série 242, imprimé en caractères gras, qui sert de préfixe au numéro du chèque, lequel apparaît dans le coin supérieur droit. Certaines des contrefaçons revèlent l'impression de numéros supplémentaires au-dessus du numéro de série légal.

Au moment de leur interception, ces chèques ne portaient ni signature, ni noms de bénéficiaires. Mais 60 à 70 d'entre eux, dont on a falsifié la signature et auxquels on a ajouté des montants, ont été encaissés au Canada. Des cartes de sécurité sociale volées ont servi, dans de nombreux cas, de pièces d'identité.

En vue d'essayer d'éviter qu'un plus grand nombre de ces chèques falsifiés ne soit encaissé, on a retiré de la circulation toute la série 242. Il ne sera dorénavant plus procédé à l'émission de chèques portant ce numéro de série.

Mgr Camara proposé pour le prix Nobel

BOLOGNE - M. Emilio Maspero, secrétaire général de la confédération latino-américaine des syndicats chrétiens (5 millions de membres) a l'intention de proposer la candidature de Mgr Helder-Camara, évêque de Recife au Brésil, pour le prix Nobel de la paix en 1970, annonce la revue catholique "Il Regno".

"La personnalité de Mgr Camara, précise la revue italienne, constitue en elle-même un des meilleurs témoignages de la lutte pour la libération des peuples latino-américains, sans laquelle il n'y aura ni paix, ni justice, ni progrès véritables.

Les motoneiges, amusants, mais dangereux

TORONTO - Des gens conduisant des motoneiges sont morts dans des précipices ou dans des lacs insuffisamment gelés; d'autres ont été lancés brutalement sur des arbres ou sur d'autres autoneiges. Plusieurs se sont blessés ou ont causé des dommages à d'autres personnes, à des degrés divers.

Afin de déterminer la cause et la nature des blessures subies ou infligées, une étude a été entreprise, couvrant trois années, à partir des dossiers d'un hôpital de Peterborough, en Ontario. On peut y relever une augmentation remarquable, le nombre des accidents de cette nature ayant été de huit il y a quatre ans et de 105 l'an dernier.

C'est le Dr L. J. Calvert, de Peterborough, chirurgien attaché à la société ambulancière Saint-Jean, qui a exigé qu'un rapport soit fait à ce sujet.

Imprudence -

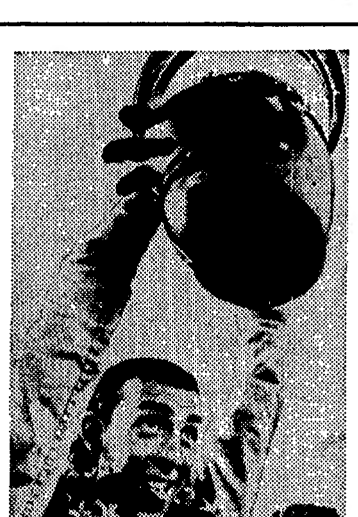
Le Dr Calvert, qui est lui-même un adepte de l'autoneige déclare que ces machines ne sont pas dangereuses si on les conduit prudemment. Selon lui, la plupart des accidents survenus auraient pu être évités.

L'hôpital de Peterborough a relevé 42 blessures superficielles, huit foulures, cinq blessures aux genoux, deux bursites et 25 fractures, dont quelques-unes graves.

On a relevé également 18 blessures à la tête, causées la plupart du temps par des chutes. On a dû traiter des blessures aux yeux, causées par des branches, des clôtures de broche ou des verres brisés.

"Ceci devrait faire comprendre la nécessité des verres incassables. Environ 20 pour cent des blessures auraient pu être évitées si les gens avaient porté des casques protecteurs et des lunettes de sécurité.

En Ontario seulement, on rapporte 28 accidents mortels causés par des autoneiges. Du chiffre global, 30 pour cent doit être attribué à une mauvaise visibilité, en général pendant la nuit.



L'Anglais David Hobbs est tout fier de montrer au public son casque protecteur et la coupe qu'il vient de recevoir comme vainqueur du Grand Prix continental à Sebring, en Floride. Le jeune conducteur de 30 ans l'a emporté sur plusieurs des meilleurs conducteurs des Etats-Unis.



BILAN (3)

Quelqu'un qui s'y connaissait très bien - ayant été directement mêlé à notre jeunesse franco-albertaine et, préalablement, à d'autres groupes de jeunes ailleurs au pays - nous disait un jour à peu près ceci: "La jeunesse ici? Des jeunes sans cause, sans intérêt, très peu fiers, qui parviennent à se contenter de danses, de bière et..." enfin, passons! Il se peut que notre interlocuteur ait eu raison puisqu'il s'y connaissait en la matière.

On peut cependant apporter à la défense de nos jeunes qu'en plus de faire face à tous les problèmes usuels communs aux jeunes, ils doivent aussi surmonter cet obstacle de taille que peut représenter leur état de minoritaires. Où qu'ils aillent, quoi qu'ils fassent, ils se trouvent presque toujours divisés en eux-mêmes: ou bien ils s'intègrent à la majorité (et plus souvent qu'autrement elle est composée de compagnons qu'ils côtoient régulièrement), ou bien ils se replient totalement sur eux-mêmes ou bien ils adoptent une attitude plus ou moins défensive. Qu'ils ne connaissent pas ou n'aient pas découvert leur identité propre, c'est possible et même probable et sans doute en résulte-t-il plusieurs problèmes.

Tant à l'école qu'au foyer il manque cette atmosphère qui pourrait les aider à se découvrir et à se reconnaître pour ce qu'ils sont; trop souvent - demandez aux jeunes et vous verrez - ils se sentent "embarqués dans une galère" (le fait français) à laquelle ils ne comprennent rien et encore moins pourquoi on les y a mis. Dans ces conditions, pas étonnant qu'ils ne veuillent pas ramer!

Le groupe francophone comme tel - entendez ici l'A.C.F.A. - a pourtant tenté d'intéresser ses jeunes et en ce sens, on peut même dire qu'ils ont été choyés par rapport à d'autres. On leur a plus d'une fois tendu la perche, on leur a consacré tout un congrès, on leur a facilité l'organisation de séminars, de rencontres, on leur a ouvert toutes les portes de nos organisations, on leur a même délibérément offert des postes d'assez grande importance au sein de celles-ci. Malgré cela, et sauf pour quelques cas d'espèce, nos jeunes ne démontrent certainement pas l'enthousiasme que l'on eût souhaité. Ils n'ont encore aucune homogénéité de groupe et cela leur fait tort; les groupes existants sont fort peu représentatifs et il est assez facile de constater qu'ils n'ont aucune présence dans le milieu.

Serait-ce qu'on les a trop choyés? qu'on leur a trop facilité la tâche? que les chefs de file que l'on croyait avoir trouvés ont tout simplement failli? Sans doute y a-t-il un peu de vrai dans tout cela. D'autre part, nous ne voulons aucunement laisser sous-entendre que nos jeunes soient pires que les autres, particulièrement parmi les autres groupes francophones minoritaires.

Il y a pire... et il y a mieux! Et là ou ça semble mieux fonctionner que chez nous, il semble que ce soit le dynamisme des jeunes eux-mêmes qui fasse la force de leur groupe ainsi que le fait qu'ils aient dû partir à zéro et bâtir eux-mêmes leurs organisations. Bien sûr nous ne saurions préconiser que les adultes tournent le dos à la jeunesse; il y a lieu toutefois, devant les résultats obtenus, de s'interroger sur la méthode que nous avons adoptée jusqu'à maintenant. Peut-être devrions-nous - et l'A.C.F.A. en tête - nous effacer davantage et laisser les jeunes se débrouiller seuls et même patauger un peu dans le noir s'il le faut. Rien d'autre ne peut se substituer à l'expérience...

Ceci dit, il faut aussi ajouter que même morcelés, les jeunes Franco-albertains ont à leur actif des réalisations dont ils peuvent être fiers et dont nous leur sommes tous redevables; ainsi en est-il de la résurgence du théâtre français dans la province, de la création d'une "boîte à chansons", de la naissance d'un Club du Disque français et même, si tout va comme prévu, d'un Centre français à Edmonton (là même où les adultes ont "cassé leur pipe" depuis plus de quarante ans!).

Ce bref tableau que nous avons voulu tracer est donc loin d'être entièrement noir. C'est un bilan qui, comme tous les autres, possède de l'actif et du passif. Il y a surtout de grandes promesses d'avenir... pourvu qu'on y mette le prix, de tous côtés.

Et en somme, nous aurions bien tort de tout reprocher aux jeunes qui sont souvent - sinon toujours - le propre reflet de l'élément adulte. Contentons-nous de les aider, très très discrètement, et laissons-les apprendre à voler de leurs propres ailes. Ils n'y perdront pas au change et nous non plus, probablement.

Jean-Maurice OLIVIER

La semaine prochaine: LA CULTURE

Le Québec mal renseigné sur les minorités françaises

TORONTO - Le troisième colloque de l'Association canadienne d'éducation de langue française sur le rapport de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a donné l'occasion aux étudiants du collège universitaire bilingue Glendon de Toronto, de blâmer les commissaires d'avoir ignoré leur institution dans leurs recommandations.

Après avoir établi la situation du collège universitaire Glendon qui, il y a quatre ans, entreprenait un essai-pilote en devenant bilingue, le président de la Commission B. B., M. Jean-Louis Gagnon, a admis que "ce fut une erreur grossière de leur part" et qu'ils auraient dû en tenir compte. Il a attribué cet oubli au fait que leurs recherches ne les avaient pas amenés à découvrir l'existence de ce collège universitaire devenu bilingue.

L'intervention des étudiants du collège Glendon a toutefois amené une recommandation du colloque à l'effet que se multiplient à travers le Canada les expériences pilotes du genre.

D'autre part, M. Vincent Prince, éditorialiste du Devoir et participant à la table ronde du colloque, a reconnu impardonnable le fait qu'aucun journal quotidien du Québec n'ait de correspondant dans les capitales provinciales.

"En raison de cette lacune, de dire M. Prince, le Québec est mal informé sur les minorités françaises de l'extérieur et nous empêche de commenter plus souvent ce qui se passe ailleurs dans les autres provinces."

"Les nouvelles francophones de l'extérieur nous parviennent, dit-il, rédigées par des journalistes anglophones. De la Presse Canadienne dont les correspondants en dehors du Québec sont anglophones."

M. Jean-Louis Gagnon a ajouté que "la Presse Canadienne transmettait naturellement ses nouvelles en anglais mais que par ailleurs dans certaines salles de rédaction de journaux on jetait au panier les nouvelles concernant les francophones de l'extérieur."

Comme exemple il a cité le cas de la déclaration de la province du Nouveau-Brunswick devenue officiellement bilingue "mais nouvelle, dit-il, qui a pratiquement été ignorée par la plupart des journaux".

M. Marcel Gingras, rédacteur en chef du DROIT et panelliste au colloque, a précisé "que ce n'était pas l'attitude du Québec qui inquiétait les minorités rapportées par les journaux."

L'attitude des autres provinces -

Les participants à ce colloque national ont particulièrement soulevé la question à savoir jusqu'à quel point l'attitude du Québec peut affaiblir la position des minorités françaises des autres provinces.

Selon Mlle Thérèse Baron, sous-ministre adjoint au ministère d'Education du Québec, "si on a l'impression que la réaction du Québec au rapport Dunton-Gagnon paraît hésitante et nuit aux minorités de l'extérieur, c'est que le Québec a une plus claire conscience de sa présence dans les autres provinces qu'on est porté à le croire."

"Il faut tout de même s'entendre, dit-elle, sur le sens du mot unilinguiste. Quelle autre province a pu donner un libre choix aux parents à la langue d'enseignement?"

Elle s'est dit renversée de l'inquiétude des minorités ajoutant qu'elle croyait l'attitude du Québec en matière de bilinguisme et de biculturalisme très saine et pas du tout négative aux rapports de la Commission Dunton-Gagnon et ne pouvait nuire aux minorités françaises de l'extérieur".

L'éditorialiste du Devoir, M. Vincent Prince, a mentionné "qu'aucun journal québecois ne s'opposait aux recommandations du rapport Dunton-Gagnon.

"Mais, dit-il, allons-nous assommer tous ceux qui veulent un Québec souverain? Le Québec évolue, il possède une minorité (dans le contexte canadien) très forte, très agissante. C'est elle qui a le plancher et je présume que ça ne fait pas toujours l'affaire des autres minorités."

Les délégués du Nouveau-Brunswick ont démontré à leur tour que "leur province également n'était pas comme les autres." Ils ont mentionné un besoin de dirigisme dans le domaine scolaire. Dans les subventions fédérales pour l'éducation qu'il leur faudrait un troisième régime scolaire qui "permettrait aux anglophones de se franciser et aux francophones anglicisés de redevenir français."

Les représentants de Terre-Neuve ont dit "qu'il existait chez eux un climat favorable au bilinguisme et aux recommandations Dunton-Gagnon".

Ceux de la Saskatchewan ont dit "pouvoir régler leurs affaires et leurs problèmes sans violence" alors que ceux de la Nouvelle-Ecosse ont déclaré "qu'ils n'avaient pas l'intention de rester en arrière en matière de bilinguisme et de biculturalisme et que pour eux, tout dépendait de la générosité du gouvernement fédéral".

L'Alberta était représentée à ce colloque par le Dr Roger Motut et le R.P. Jean Patoine, respectivement Président général et Secrétaire de l'A.C.F.A.

Toyota rappelle 49,000 voitures

TOKYO - Toyota Motor Sales Co. Ltd., a déclaré qu'elle rappellera 49,000 Toyota Corolla exportées au Canada et aux Etats-Unis, entre avril 1968 et août 1969.

La compagnie japonaise a expliqué que ces voitures ont été rappelées après avoir trouvé un trouble à la pédale de frein sur cinq Corolla 1,300 cc, au début de mars.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

IX -- LE TREMPLIN

1ère section

Nous voici à la 3e et dernière partie de nos réflexions sur 'le Christ aujourd'hui'. C'est ici que nous allons mieux comprendre ce que le Christ attend de nous aujourd'hui et ce qu'Il veut faire avec nous aujourd'hui. Et nous abordons cette dernière série avec le péché - ce pour quoi vraiment Il est venu, Il est mort!

La vie implique beaucoup de souffrances et de tragédies. Mais le pire est le péché, car le péché est un manque d'amour, une détérioration du coeur, une distortion de la personne. Le péché nous affecte au plus intime de notre être, de notre personnalité.

Mais qu'est-ce que le péché? Comment le réparer? Comment des pécheurs peuvent-ils devenir des saints? Commençons avec nous-mêmes, avec 'moi'.

A) Au sujet de la femme adultère, Jésus a dit: 'que celui qui est sans péché lui jette la première pierre'. -- Si nous avions été là, nous serions-nous sauvé aussi? -- Voyez-vous deux points sérieux que le Christ voulut alors mettre en évidence?

B) Le péché, est-ce simplement quelque chose qui nous arrive comme ça?

C) De ce que nous savons de Dieu et du péché, où réside la culpabilité du péché?

II - Voilà qui nous ramène au temps de David, il y a 3000 ans. On y voyait alors le péché tout autour de soi et en soi-même; on savait que ce péché n'était pas l'oeuvre du Dieu d'Abraham et de Jacob donc l'oeuvre de l'homme. Mais si le monde est bon, comment expliquer la présence du péché? Les Juifs ont eu l'expérience de Dieu, ils ont touché Dieu dans leur histoire. Nous n'avons pas 'touché' Dieu comme eux, mais avec notre bagage de connaissances qu'ils n'avaient pas, comment expliquer notre péché à nous?

Il faut se rappeler que les Juifs ont ramassé des histoires, du folklore de leur époque pour prouver que le péché ne venait pas de Dieu, mais de l'homme. Les païens disaient que le péché venait d'une cause préexistente de Dieu; les Juifs ne voulaient pas: leur Dieu était souverainement bon, donc le mal ou le péché venait de l'homme.

Les écrivains juifs décrirent ce péché, chose de l'homme et non pas de Dieu, selon leur mentalité et leur époque. Plusieurs siècles avant que la Bible ne soit écrite, on avait déjà, en Orient, l'histoire du Paradis, d'Adam, de l'Arche de Noé, de la Tour de Babel. Il semble, avec les nouvelles découvertes de papyrus, que les auteurs de la Bible se soient servi de ces connaissances pour faire pénétrer le message de Dieu, pour faire comprendre l'origine du mal et du péché dans le monde. Les auteurs sacrés prirent donc des histoires connues (folklore, mythes, etc) pour leur donner une nouvelle valeur.

A) Que pensez-vous de tout cela?

B) Croyez-vous que les Juifs d'Abraham (1800 avant le Christ) avaient une connaissance scientifique de l'origine du monde et du péché dans l'homme?

C) Croyez-vous qu'il eut été sage, de la part de Dieu, de révéler le 'comment' exact, scientifique, de la création et du péché?

D) Qu'est-ce que l'auteur nous a vraiment dit concernant le péché?

Voilà des questions qui peuvent étonner, mais qui nous aideront à comprendre le sens du péché et le pourquoi de la Rédemption. Les théologiens ne sont pas d'accord sur l'explication du péché originel, les savants d'aujourd'hui sont unanimes à ne pas prendre littéralement les onze premiers chapitres de la Genèse: les auteurs de la Bible essayaient simplement de décrire ce qu'ils voyaient autour d'eux -- la terre, le firmament, les plantes, les animaux, l'homme et le péché. Ils attribuaient tout à Dieu, sauf le péché. Ils parlaient de la création sans en connaître le comment.

III - Même à notre âge scientifique, nous avons des expressions qui ne sont pas scientifiques du tout, et pourtant tout le monde nous comprend. Par exemple, 'un beau coucher de soleil'.

A) Est-ce que le soleil se couche vraiment? Et pourtant, tout le monde le dit!

B) Comparez cette expression aux histoires de folklore du début de la Genèse.

IV - Toute l'idée qui est au fond de la Bible, c'est que Dieu se révèle et se fait connaître, qu'il se donne à nous. Comme nos parents nous ont donné la vie, une éducation première plus par ce qu'ils faisaient que par ce qu'ils disaient. Et toute notre vie nous gardons cet air d'aller, ces manières acquises au foyer.

Ainsi en est-il des fils de Dieu que nous sommes: notre croissance n'est jamais terminée, Dieu continue de se révéler à nous dans l'Eglise, dans nos frères, dans les événements. La création est une oeuvre continue de Dieu, non du passé pur et simple.

A) Admettez-vous que la création n'est pas chose du passé, mais quelque chose qui arrive constamment?

B) Puisque la création se continue, est-ce désappointant de ne pas connaître exactement le 'comment' de la création et du péché?

C) On ne peut juger d'une toile lorsque le peintre en est à ses premiers traits de crayon. Comment appliquer cela à la création?

2e section

Avec notre formation, il ne nous est pas facile d'accepter les idées nouvelles au sujet de la création, de ne pas prendre littéralement ce que la Bible en dit. Les découvertes modernes en matière de linguistique, en anthropologie, nous forcent à repenser nos anciennes explications sur beaucoup de points. Il en est un peu de certains passages du début de la Bible comme des fables de La Fontaine ou d'Esope: les fabulistes faisaient parler les animaux pour nous enseigner des leçons, des vérités. Tout le monde sait que les animaux ne parlent pas, mais tout le monde comprend les vérités misent sur les lèvres des animaux.

Pareillement pour les mythes. Un mythe est une explication sommaire de quelque chose qui nous dépasse. Les auteurs sacrés ont fait passer le message de Dieu dans un vocabulaire existant déjà, avec des formules connues mais pas nécessairement véridiques. Le message de Dieu a passé et il est avec nous, on le comprend de mieux en mieux à mesure que la science avance. Pas de scandale là dedans.

VATICAN II -- savoir s'adapter

A une époque où se posent des questions nouvelles et où se répandent de très graves erreurs tendant à ruiner radicalement la religion, l'ordre moral et la société humaine elle-même, le Concile exhorte instamment les laics, chacun suivant ses talents et sa formation doctrinale, à prendre une part plus active selon l'Esprit de l'Eglise, dans l'approfondissement et la défense des principes chrétiens comme dans leur application adaptée aux problèmes de notre temps. (Apostolat des laics, #6)

Pour mener à bien cette tâche, l'Eglise a le devoir, à tout moment, de scruter les signes des temps et de les interpréter à la lumière de l'Evangile, de telle sorte qu'elle puisse répondre, d'une manière adaptée à chaque génération, aux questions éternelles des hommes sur le sens de la vie présente et future et sur leurs relations réciproques. (L'Eglise dans le monde de ce temps, #4)

Les évêques doivent proposer la doctrine chrétienne d'une façon adaptée aux nécessités du moment, en répondant aux difficultés et questions qui angoissent le plus les hommes; il leur faut veiller sur cette doctrine, apprenant aux fidèles eux-mêmes à la défendre et à la répandre. (Evêques, #13)

Carême de partage '70

AU CLERGE ET AUX FIDELES
DE L'ARCHIDIOCESE D'EDMONTON

La saison pénitentielle du Carême approche. Depuis 1968, le Carême, a été pour nous, les Catholiques du Canada, un temps où nous avons essayé par nos sacrifices d'alléger la pauvreté dans le monde. Le programme des Evêques pour le Développement et la Paix a été inauguré il y a deux ans et l'on nous a demandé de faire une contribution significative aux peuples des pays sous-developpés durant le temps du Carême.

En 1968, un objectif de $60,000,00 fut assigné à l'Archidiocèse d'Edmonton par un comité composé de laiques et de prêtres. Un montant un peu plus élevé a été reçu et immédiatement envoyé au Bureau Central du Développement et la Paix à Montréal.

En 1969 ce même comité nous assigna un objectif de $75,000.00 qui, malheureusement, ne fut pas atteint. Le montant reçu et envoyé au Bureau Central fut d'un peu plus de $68,000.00.

Au moment ou j'écris cette lettre, l'objectif pour 1970 n'a pas encore été assigné mais je m'attends à ce qu'il ne soit pas moins de $75,000.00.

Je vous écris cette lettre dans l'intention d'encourager tous les gens de l'Archidiocèse à penser à la grave responsabilité qu'ils ont envers ceux qui ont toujours faim et par conséquent, souffrent toujours. Nous, les Catholiques de l'Alberta, devrions trouver cela plus facile de faire une contribution que plusieurs de nos frères qui demeurent dans les autres sections de notre pays. Comme exemple, à part nos taxes, nous payons rien pour la construction et le maintien de nos écoles. Comme c'est différent en Colombie-Britannique et au Manitoba où les Catholiques portent le fardeau complet de l'entretien des écoles. En ces années où le coût augmente rapidement cela devient une charge écrasante. Même en Ontario, les Catholiques doivent supporter de leurs propres contributions les Grades XI, XII et XIII. Je connais un Diocèse en Ontario où le coût pour ces trois grades, en 1968, fut de $750,000.00.

Ceux qui nous viennent ici de ces Provinces, peuvent apprécier encore mieux que les natifs de l'Alberta, la position favorisée des Catholiques de cette Province en matière d'Education.

Il y a une autre considération qui devrait nous encourager à faire certains efforts pour aider les pauvres. Notre Province est la seule du Canada où il n'y a pas une taxe de vente. Si les maîtresses de maison, pendant le Carême, ajoutaient 5% au coût de leurs achats, le montant qu'elles donneraient le Dimanche des Rameaux serait significatif. Mères de familles, je vous exhorte de penser à cela comme un moyen d'aider le Développement et la Paix.

Il y a bien d'autres moyens à prendre pour venir en aide aux pauvres durant le temps du Carême. Pourrions-nous pas nous abstenir de fréquenter les cinémas, diminuer considérablement le montant que nous dépensons pour la boisson et le tabac? Ceux qui sont sérieux dans leur désir d'aider trouveront bien des moyens de couper les dépenses afin que l'offrande qu'ils feront le Dimanche des Rameaux représente un véritable sacrifice.

Une participation sincère à cette campagne, pour venir en aide aux pauvres, exige une bonne préparation, de la persévérance et une attitude chrétienne envers les pauvres et une profonde compassion pour leur misère.

A. JORDAN, O.M.I.
Archevêché d'Edmonton.

VIMY

Mme Marguerite Landry, accompagnée de son frère M. le Dr Arthur Piché, se sont rendus à Gravelbourg en Saskatchewan afin d'assister aux funérailles de leur frère, M. Robert Piché, décédé au cours de la semaine dernière. Nos plus sincères sympathies à Mme Landry et au Dr Piché.

*****

M. Germain Fortier et son frère, M. Emilien Fortier d'Edmonton, se sont tous deux rendus à Vancouver récemment.

M. et Mme Leger Huot, M. et Mme Paul-Emile Huot, MM. Edward Parrent, Maurice Huot et Robert Huot se sont rendus à McLeod en fin de semaine pour y visiter Mme Louise Lagassé.

BEAUMONT

Nous désirons offrir nos plus sincères sympathies aux membres des familles Maisonneuve qui ont récemment perdu leur père âgé de 91 ans. Cultivateur de notre paroisse durant plusieurs années, le défunt laisse sept garçons et cinq filles. Des prières furent récitées le 23 et le service fut chanté le lendemain par M. le Curé. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial et M. Maisonneuve repose maintenant près de son épouse Marie, décédée en 1958.

Nous déplorons aussi le décès de Mme Elisa Handfiled, âgée de 89 ans, qui laisse trois garçons et trois filles. Bien que demeurant à Edmonton depuis quelques années, la défunte était bien connue chez nous puisque la famille Handfield demeura longtemps à Beaumont où ils étaient établis sur une ferme à l'est du village et où est d'ailleurs décédé M. Handfield. Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille.

*****

M. et Mme Denis Hinse sont les heureux parents d'une petite fille née récemment et baptisée Vélérie. Félicitations!

*****

Nous regrettons que M. et Mme Gérard Magnan aient dû fermer les portes de leur magasin par suite de leur état de santé. Fort heureusement ils demeureront avec nous et M. Magnan continuera à faire la livraison à Edmonton du lait recueilli sur les fermes. Ils tiennent tous deux à remercier sincèrement tous ceux qui les ont encouragés au cours des années passées.

*****

Son présentement hospitalisés: M. le Curé Jacob, M. Claude Bérubé, Mme Emile Goudreau et M. Ernest Gobeil. Prompt rétablissement à tous.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, PAUL KIRYCZUK, également connu sous le nom de PAUL KERYCHUK, domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta où je suis MINISTRE ET VENDEUR, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire Provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de noms suivants:
1. Pour le changement de mon nom en PAUL KERYCHUK;
2. Pour le changement du nom de mon épouse de NIEDA KIRYCZUK (KERYCHUK) en NIDA KERYCHUK.

Paul Kiryczuk,
également connu comme
Paul Kerychuk.

ST-JOACHIM

Vendredi dernier eurent lieu les funérailles de M. Jean-Baptiste Vincent. Son service fut concélébré par les RR. PP. Frappier, Tourigny et Gariépy. L'inhumation eut lieu au Cimetière St-Joachim.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles: Mme A.R. Eldridge (Alice) et Mme H. Falt(Annette), huit petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants.

Nous présentons nos plus sincères sympagnies à tous les membres de la famille.

*****

N'oubliez pas notre Bingo qui aura lieu dimanche prochain à 7h.45 précises. Ce bingo sera, tel qu'annoncé déjà et comme d'ailleurs tous les autres Bingos que nous organiserons, au profit des oeuvres du Tiers-Monde. Bienvenue à tous et venez nombreux démontrer votre appui à cette oeuvre très méritoire; nous vous en somme reconnaissants à l'avance.

Ford paie pour les meilleures idées

OAKVILLE, Ont. - La Société Ford-Canada a versé la somme record de $206,811 à certains de ses employés à travers le Canada à titre de rémunérations pour des suggestions faites en vertu du Programme de suggestions par les employés et de propositions par la direction. Ce chiffre représente une augmentation de $18,857 comparativement à celui de 1968.

Depuis l'inauguration du programme, il y a trois ans, les récompenses pour les "meilleures idées" en 1969 portent à près de $500,000 le montant total remis en argent, en voitures Ford neuves et en appareils Philco-Ford. Les récompenses en argent et en marchandises attribuées au cours de 1969 se chiffraient à 2,199 comparativement à 2,173 en 1968.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, ANTHONY McDONALD ANDERSON domicilié à EDMONTON, dans la province de l'Alberta, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire Provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:
1. Pour le changement de mon nom en HUGH HARLINGTEN.

Anthony McDonald Anderson.

PICARDVILLE

M. et Mme Paul Bélanger sont les heureux parents d'une petite fille née le 13 janvier et baptisée Denise Adrienne Marie le 26 du même mois par M. le Curé Bussière. Parrain et marraine, M. et Mme Louis French de Penticton, C.-B., grands-parents de l'enfant.

*****

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Louis Lambert, à Hawaii, à l'âge de 54 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Florence, deux fils, Louis et Emile ainsi qu'un frère, Wilfrid, tous de Picardville, une fille, Denise de Red Deer, deux soeurs à Westlock, Mme J. Hudec (Gracia) et Mme Alfred Gérard (Annie). Il laisse également plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation eut lieu à Hawaii. Sincères condoléances aux membres de la famille.

*****

Il y a eu assemblée des membres des Femmes Chrétiennes de la paroisse le 2 janvier dernier à la résidence de Mme Cy Lambert; 10 membres y étaient présentes. La présidente, Mme Pierre Deshoux lut les prières d'usage et l'aumônier éclaira les membres de ses réflexions. Quatre dames doivent se rendre à Morinville à l'assemblée qui aura lieu le 11 février.

Cette assemblée se termina par un goûter servi par Mme Juneau et sa soeur Simonne.

*****

Lors de l'assemblée du Conseil paroissial, M. Louis Paquette présenta son rapport sur l'assemblée de pastorale qui a eu lieu à St-Paul. Il y eut ensuite élection de l'exécutif qui se composera comme suit: M. Edouard Houle, président; M. Louis Provost, vice-prés.; Barbara Pagé, secrétaire; M. Hérivеau, responsable du comité d'éducation, M. Provost, responsable du comité de liturgie et Mme B. Pagé, responsable du comité des finances.

Il fut alors décidé qu'il y aurait une série de quatre parties de cartes devant commencer le 22 février et se poursuivant ensuite tous les dimanches soir

*****

M. et Mme Lucien Boucher sont partis visiter le frère de ce dernier, Francis, qui devait être hospitalisé. Ils doivent être absents durant un mois; nous leur souhaitons un bon voyage.

*****

M. et Mme Harold Finnegan sont les heureux parents d'une petite fille; sincères félicitations.

*****

La petite Lise St-Louis a dû faire un court séjour à l'hôpital pour une opération mineure; M. Adoria Cloutier de Kelowna serait, lui aussi, hospitalisé.

D'autre part M. Philippe Nadeau se remet lentement et M. Hervé Provost s'est fracturé un os du pied.

*****

M. Georges Victoor s'est éveillé un matin de la semaine dernière pour s'apercevoir que le feu avait ravagé un bâtiment et tout son système de pression d'eau.

Il y a eu assemblée du C.W.L. chez Mme B. Pagé récemment. D'autres renseignements à ce sujet vous seront communiqués dans une prochaine chronique.

PLAMONDON

C'est à regret que nous avons appris le décès survenu à Edmonton le 25 janvier dernier, à l'âge de 82 ans, de M. Olivier Trudeau un résidant et pionnier du village de Frains.

Le défunt laisse, outre son épouse Lucie, trois fils: Emile, Laurent et Roger, tous de Frains, une petite-fille, un frère, M. Aimé Trudeau de Miami, en Floride, et une soeur, Mme H. (Marie) Parent de Montréal.

Natif de Chateauguay, dans la province de Québec, M. Trudeau fut tout d'abord mécanicien. Il servit comme tel durant la Première Grande Guerre dans l'Armée Canadienne avec le grade de Caporal qui lui avait été conféré au cours de la traversée outre-mer.

C'est en 1919 qu'il vint dans l'Ouest; il voulut s'établir sur une terre de la réserve de Buck Lake, ce qui lui fut tout d'abord refusé. Il travailla donc au cours des dix années suivantes à la construction de ponts et chaussées au service du Canadien Pacifique. Il put enfin obtenir les terres qu'il souhaitait posséder et s'y installa en 1929. Son expérience précédente lui fut alors bien utile dans l'ouverture et la construction de nouveaux chemins. C'est lui qui fut le premier Maître de Poste de Frains - le bureau était situé dans sa propre maison - et il fut aussi responsable de l'ouverture de la première école du village. Il demeura à Frains tout au cours de sa vie, sauf depuis quelques mois alors qu'il s'était retiré au Foyer des Vétérans, à Edmonton.

Le service de M. Trudeau fut chanté à la paroisse St-Joachim le 29 janvier dernier et l'inhumation suivit au Terrain d'Honneur du Cimetière St-Joachim, à Edmonton.

Nous offrons nos sincères sympathies à tous les membres de la famille éprouvée.

*****

Mme Trudeau et ses enfants désirent remercier tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite du deuil qui les a frappés.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, JAYANT VASUDEV RAO, également connu sous le nom de DONALD BORMAN STROMBERG, domicilié au 10443 - 122e rue à Edmonton, dans la province de l'Alberta où je suis INSPECTEUR CHIMISTE, ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire Provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour le changement de nom suivant:
1. Pour le changement de mon nom en DONALD BORMAN STROMBERG.

Jayant Vasudev Rao,
également connu comme
Donald Borman Stromberg.

MORINVILLE

Le 24 janvier dernier fut célébré le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Bachand. A sept heures il y eut messe célébrée en l'église St-Jean-Baptiste de Morinville par le R.P. Simard.

M. et Mme Alfred Garneau d'Edmonton agissaient comme garçon et fille d'honneur; MM. Paul et Richard Dupuis de Kinuso, petits-enfants, plaçaient les invités. Mme Rita Ricard, fille des jubilaires et Mme Thérèse Bachand, leur bru, chantèrent au cours de la messe. Le Père Simard leur présenta un document attestant de la Bénédiction Apostolique qui leur fut donnée par le Pape Paul VI; il bénit aussi les joncs qui leur avaient été donnés par leurs enfants.

A huit heures, il y eut réception à laquelle assistaient environ deux cents personnes. On pouvait y voir des invités venus de tous les coins de la province et même de Seattle, Washington. Le gendre des jubilaires, M. Rosaire Vallée, agissait comme Maître de cérémonies. Au cours de la soirée, une de leurs filles, Mme Louise Beaupré, lut une adresse au nom des enfants et Mme Thérèse Bachand fit de même au nom des brus et gendres et Mlle Joanne Bachand au nom des petits-enfants et enfin M. Georges Turgeon au nom des arrière-petits-enfants. Ces adresses furent suivies de longs et retentissants applaudissements.

Un goûter fut servi plus tard au cours de la soirée et on y coupa le gâteau qui avait été préparé et décoré par Mme Alma Casavant.

Les jubilaires ont sept enfants: Mme Raoul Casavant (Alma), Mme Marcel Ricard (Rita) et M. Eddie Bachand, tous trois de Morinville, Mme Roger Beaupré (Louise), Mme Rosaire Vallée et M. Paul Bachand, tous trois d'Edmonton et Mme Maurice Dupuis (Marie) de Kinuso.

A M. et Mme Arthur Bachand nous présentons nos sincères félicitations à l'occasion de leur Jubilé d'Or et nos voeux de bonne santé en espérant qu'ils demeureront encore plusieurs années parmi nous.

Evénements

LE 9 FEVRIER

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Raton de Cale", "Vallée des cygnes" et "Ti-Jean au pays du Fer". La soirée débute à 7h. 30 p.m. et l'entrée est gratuite.

*****

Le Théâtre français d'Edmonton présentera "Boeing-Boeing" à l'Auditorium du Collège St-Jean les 13-14-15-20-21 et 22 mars.

FALHER

C'est à regret que nous avons appris le décès de Mme Rose-Alma Rivard, épouse de feu M. Adélard Rivard, survenu le 15 janvier à l'hôpital de Peace River à l'âge de 60 ans. Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants: Georges de Prince George, Mme Cecil Wolfe (Florence) de Trail, Denis et Gilbert de Falher, six petits-enfants, un frère, M. Arsène Lacharité de Milwaukee aux Etats-Unis et deux soeurs, Mme Philippe Lemire (Eva) de Maillardville et Mme W. Humphries (Anne-Marie) de Vancouver.

Les porteurs étaient MM. Lucien Sasseville, André Simard, Hervé Bellerive, Jean Doucette, Gérard Beland et Victor Beland. M. Gérard Forcier portait la Croix.

Le service fut chanté par les RR. PP. Clément Richer, Jacques Johnson et Clément Desrochers. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

*****

Mme Alp. Martineau, Mme Laurent Tessier et MM. Adélard Ouellette et Harry Parker sont présentement hospitalisés. Nous leur souhaitons à tous un prompt et complet rétablissement.

*****

M. et Mme Raymond Laflamme sont les heureux parents d'un fils baptisé sous le nom de Lionel. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Lavoie, grands-parents de l'enfant. Félicitations!

*****

M. et Mme Arthur Bussière sont présentement en visite chez M. Théorodre Roy; Mme Bussière demeurera une partie de l'hiver en compagnie de sa mère.

Orientation familiale

"Un homme, ça raisonne; une femme...."

Alors, vous dites que l'homme peut se servir de sa tête, et qu'une femme, ne peut pas? Vrai?!

Cet argument en était rendu là récemment lors d'une discussion sérieuse sur les différentes manières de penser d'un homme et d'une femme.

Nous découvrons en nous plusieurs différences entre l'homme et la femme; et l'une de ces différences, très importante, c'est la façon bien différente de penser et d'agir de l'un et de l'autre.

Un homme "raisonne" et doit avoir toujours une raison pour ce qui se passe ou ce qu'il fait... Une femme se sert de son intuition pour en arriver à la même décision. La femme sait tout simplement ce qu'il y a à faire et voilà tout! Les deux façons sont très bonnes, mais ce sont des types tout à fait différents... Il n'y a pas de mal à dire que la femme se sert de son intuition que l'homme ne possède pas tellement, que voulez-vous! et il n'y a pas d'offense à dire non plus que l'homme se sert de sa raison, que la femme n'a pas toujours tellement besoin pour agir! Nous sommes nés de cette façon, et c'est ainsi que nous sommes faits!

Ceci ne veut pas dire cependant que l'homme n'a jamais eu d'intuition, et que la femme ne peut pas raisonner, au contraire... nous parlons en général ici bien entendu... Maman sait très bien la raison du cri et des pleurs de bébé... elle sait autant de réponses à autant de questions simplement parce qu'elle le sait, voilà tout! c'est sa façon bien à elle d'agir chaque jour devant les décisions à prendre... et pauvre elle, elle a parfois peine à comprendre pourquoi il faut un tas de raisons à son mari pour prendre telle ou telle décision!

Et voilà... c'est pourquoi les disputes et les arguments se croisent dans le salon, tout à coup, on sonne! Elle a vite compris que quelqu'un faisait son entrée sur une scène intime et elle prend alors un différent visage, elle s'adapte sans autre raison que "c'est ce qu'il faut faire à ce moment précis." et c'est suffisant: alors le sourire parait... "Ici, ça va très bien, mon mari et moi!" Lui, ne comprend pas cette situation et ça lui prend du temps à s'ajuster... Il doit comprendre les différentes étapes avant d'en arriver à changer sa façon de faire, ce que les exigences parfois ne permettent pas... Mais elle par ailleurs, comprend parfois difficilement pourquoi il prend tellement de précautions avant d'agir en affaires... Personne n'a manqué, à date... sauf peut-être le fait de ne pas voir la façon de comprendre de l'autre! Et c'est là que surgissent souvent les disputes et les ruptures... Ca peut développer en tragédie...

Je vous demande de vous servir maintenant de votre raison, ou de votre intuition, pour analyser cette situation familiale...

GIROUXVILLE

Mme Donat Benoit est présentement hospitalisée à McLennan. Mmes Lucienne Pitre et Cécile Dufresne ont dû, elles aussi, faire un séjour à l'hôpital. A toutes, prompt rétablissement et bonne convalescence.

M. et Mme Emile Simoneau sont les heureux parents d'un petit garçon né le 12 janvier dernier. Sincères félicitations aux parents.

M. et Mme Paul Henley et leurs compagnons de voyage, M. et Mme Adrien Henley, sont maintenant de retour d'un voyage qui les a conduits en Californie et jusqu'à Tijuana, au Mexique.

Mme Paul-Emile Dumont a reçu la visite de sa mère, Mme Jeannette Beaupré de Bakersfield, en Californie.

Le bonspiel des professeurs et conducteurs d'autobus a eu lieu récemment. C'est l'équipe formée de MM. Noé Rochon, Raymond Houle, Victor Lorrain et Daniel Dusseault qui a remporté le trophée de la première compétition et celle formée de Mlle Antoinette Fontaine et de MM. Guy Turcotte, Jean-Baptiste Simard et Roland Lavoie qui a remporté celui de la deuxième.

JEAN-COTE

Depuis le début de l'année notre paroisse a été éprouvée à plusieurs reprises. Ainsi, le 5 janvier, la porcherie de M. Réal Bessette a complètement été détruite par le feu; au cours de la même semaine, soit le 8, c'était la maison de M. Fernand Turcotte qui était complètement rasée par les flammes.

Puis le 16 janvier est décédée à l'hôpital de Peace River, Mme Adélard Rivard, une ancienne paroissienne. Son époux était décédé trois mois plus tôt.

Le même jour et au même hôpital décédait à l'âge de 49 ans M. Jean-Marie Savard. Le défunt laisse, outre son épouse, huit enfants et quatre petits-enfants.

Nous sympathisons grandement avec toutes ces familles éprouvées.

*****

Notre comité sportif a organisé son tournoi annuel de "crib" auquel une vingtaine de personnes ont pris part. La coupe fut remportée par M. Rosaire Savard qui avait joué en finale avec M. Gaston Duval. Félicitations au gagnant!

*****

Mme Jean-Marie Savard et les membres de sa famille désirent remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite du deuil qui les a frappés.

*****

M. et Mme Antonio Hétu sont présentement à Edmonton où M. Hétu suit des traitements. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

BLACK BAY (BUSHELL)
SASKATCHEWAN,
REPARATIONS ET
MODIFICATIONS
AU QUAI No 3 (1969-70)

AVIS EST par les présentes donné que l'heure et la date de réception de soumissions pour "REPARATIONS ET MODIFICATIONS AU QUAI No 3, BLACK BAY (BUSHELL), SASKATCHEWAN (1969-70)" originalement fixés au 4 FEVRIER 1970 ont été prolongés jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) LE 10 FEVRIER 1970.

O.W. Radke,
Gérant des Services
administratifs

Une mer intérieure

La Baie d'Hudson

Beaucoup de points d'interrogation planent encore sur l'Arctique, et en particulier sur l'avenir et la mise en valeur de la Baie d'Hudson. Cette vaste étendue d'eau, longue de 1,000 milles et large de 600, située entre les provinces de Québec, d'Ontario, du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, semblent sortir de l'oubli alors que des scientifiques sont en train de la scruter de tous côtés. Cette mer intérieure, l'une des plus grandes du monde, communique avec l'Atlantique par le détroit d'Hudson et, au sud, s'enfonce à l'intérieur par la baie James.

Sans parler des recherches spatiales que l'on fait à Churchill et des recherches océanographiques accomplies par le *Hudson*, la Baie d'Hudson pourrait bien, selon la prédiction de scientifiques sous-marins, devenir une source d'alimentation mondiale. On prédit, en effet, que les générations futures se nourriront des produits du fond de la mer. L'avenir le dira bien. Entretemps, les scientifiques font une étude poussée du sous-sol de la Baie d'Hudson afin d'y déceler des richesses pétrolières.

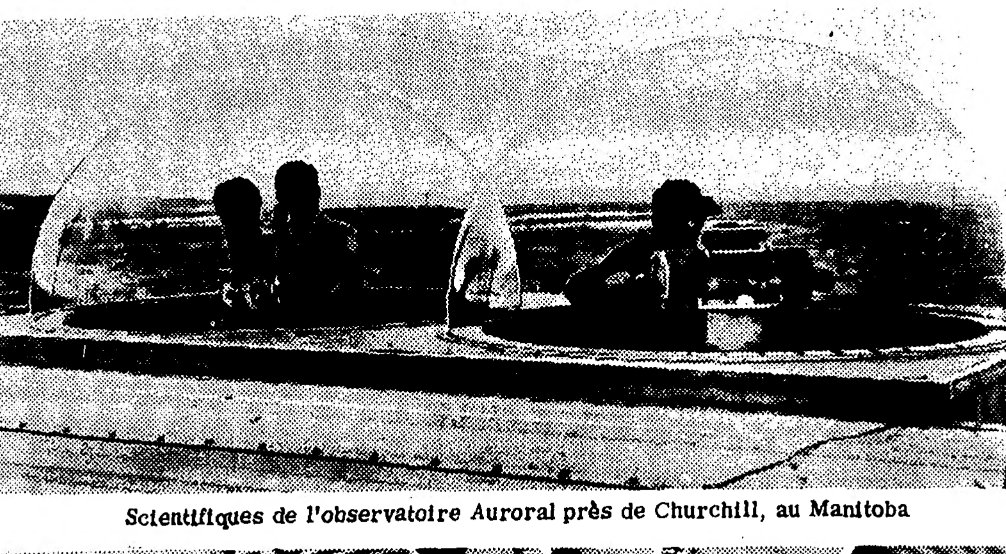
De son côté, le Service canadien de la faune y fait des recherches et s'occupe activement de cette ressource renouvelable d'importance et sans cesse croissante pour la prospérité et l'économie du pays.

Les Indiens et les Eskimos, le potentiel hydro-électrique, l'accès maritime du Grand Nord et tout particulièrement les travaux de l'Institut océanographique Bedford, autant de choses qui font le souci constant du Gouvernement canadien et des entreprises privées soucieuses de mettre en valeur le plus possible cette immense nappe d'eau dans laquelle le Canada semble se mirer.

— *Gaston Lapointe.*

Le NORTH STAR II en recherches sismiques sur la Baie d'Hudson





Scientifiques de l'observatoire Auroral près de Churchill, au Manitoba

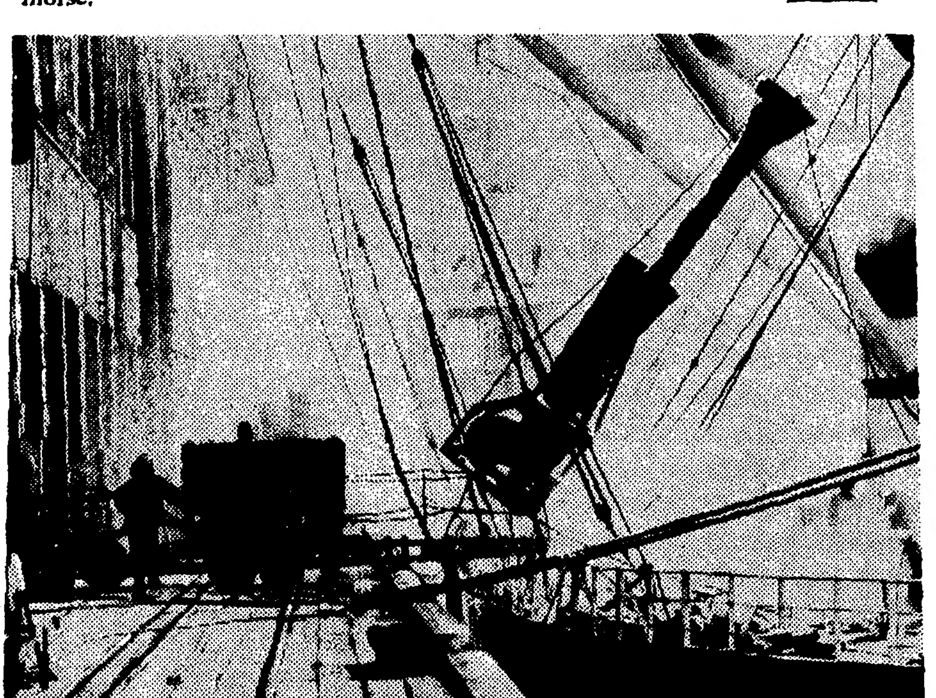


D'une banquise, des eskimos s'apprêtent à capturer un morse.

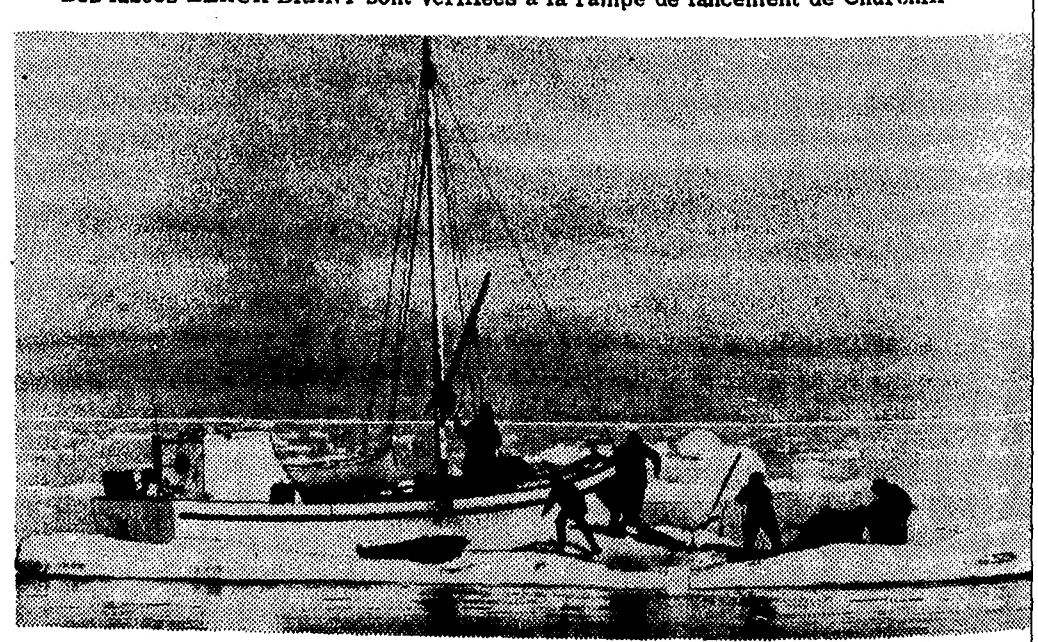
PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM



Des fusées BLACK BRANT sont vérifiées à la rampe de lancement de Churchill



Débardeurs au travail, près de Churchill



Esquimaux de Coral Harbour chassant le morse au nord de la Baie d'Hudson

La fusée à trois étages, un "truc" créé en Roumanie dès 1529

par Cécile CLARE

...Mais oui, aussi invraisemblable que cela puisse nous apparaître, une fusée spatiale à trois étages, à carburant solide, analogue aux fusées lancées de Cap Kennedy, s'est envolée, en 1555, de la ville de Sibiu, en Roumanie!

Les documents concernant cet incroyable exploit, - documents dont l'authenticité ne fait pas l'ombre d'un doute, - sont à la disposition de ceux qui peuvent éprouver la curiosité d'aller les consulter, au musée de Sibiu.

L'honneur de cette invention d'une technique prodigieuse revient au "maistre de feux" Conrad Haas.

Des milliers de témoins assistèrent au lancement de ce fantastique engin auquel Conrad Hass avait travaillé depuis 1529, année où il l'inventa.

...En maints domaines, l'homme ne fait que redécouvrir ce qui déjà exista, telle la fameuse pile électrique de Bagdad qui témoigne de la découverte de l'électricité il y a des millénaires.

C'est en 1961 que M. Doru Todericiu, professeur de Sciences et Techniques à l'Université de Bucarest, découvrit, parmi d'anciens manuscrits déposés à la bibliothèque de Sibiu, un volume formé de plusieurs cahiers datant de 1570, rédigés par trois auteurs. Le premier cahier était l'oeuvre de Hans Haasenwein (portant la date de 1417), le second, écrit en 1460, le troisième émanant de Conrad Hass "chef du Dépôt d'Artillerie de Sibiu", entre 1550 et 1570. Le dernier cahier fournissait le compte rendu de l'expérience de lancement, en 1555, d'une fusée à plusieurs étages et d'une "lance volante" à grand rayon d'action.

Conrad Hass ambitionnait de joindre à un type d'engin de même sorte - mais qui ne fut point construit - une "maisonnette" propulsée dans l'espace par une fusée, extraordinaire anticipation de la cabine spatiale de nos cosmonautes du XXe siècle.

La fusée de Conrad Hass d'après les documents

Des schémas d'une parfaite précision accompagnaient le manuscrit. D'après eux, on constate que la fusée de Conrad Hass comportait deux étages de propulsion de différents diamètres, l'un s'emboîtant dans l'autre, mais il existait également un modèle à trois étages, lequel fut expérimenté en 1555.

Le carburant utilisé était solide pour les deux types de fusée et composé de poudres spécialement étudiées susceptibles d'être remplacées par une mixture à base d'acétate d'éthyle, d'ammoniaque, d'acide acétique et de différents autres corps chimiques. L'acétate d'éthyle, d'après l'explication contenue dans le manuscrit, était obtenu à partir du vinaigre et de l'alcool.

Conrad Hass, génial précurseur, apportait, près de cinq siècles avant notre époque, une "solution moderne" au problème de la sustentation et du guidage des fusées, à l'aide d'ailes "Delta".

...Mais déjà il y a 2,000 ans Robert Charroux, grand voyageur et écrivain, a étudié, en différents ouvrages, les étranges découvertes qu'il fit, notamment au Mexique à Monte Alban.

Dans un impressionnant décor, il y a 2,000 ans, y étaient installés des Olmèques, peuple mystérieux dont on ne sait rien, sinon qu'ils laissèrent de prodigieuses sculptures, statues géantes aux têtes colossales, et des stèles extraordinaires qui semblent figurer des hommes portant des casques semblables à ceux de nos modernes cosmonautes...

S'agissait-il, suggère Robert Charroux, de ces géants "venus du ciel" auxquels la Bible fit illusion?

Les connaissances des Olmèques paraissent rattacher ces hôtes terrestres inconnus aux civilisateurs non moins énigmatiques qui édifièrent Tiahuanaco en Bolivie, sculpteurs de la "Puerta del Sol" où se trouvent représentés des engins volants que certains amérindiens identifient à des "scaphandres spatiaux et à des fusées sidérales."

Au Temple de Palenque, profilée avec une stupéfiante précision, une fusée spatiale, pilotée par un personnage pourvu d'un inhalateur, figure sur un bas-relief. Comme au Temple de Palenque, à Monte Alban Robert Charroux a découvert une gravure sur pierre (qu'il a photographiée) et "qui incite à penser, dit-il, que si les voyages interplanétaires étaient impossibles pour les anciens Mexicains, ils ne l'étaient sans doute pas pour leurs initiateurs et que, du moins, leur science avait laissé une profonde impression chez les pré-Incas, les Olmèques et les Mayas, puisque ces peuples, avec une remarquable ténacité, s'étaient ingéniés à en perpétuer la trace dans leurs traditions, dans leurs codex et sur leurs monuments les plus importants.

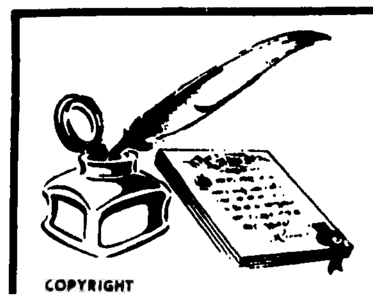
L'ART DE LA NOUVELLE DACTYLO

Monsieur, à Madame - Ma nouvelle dactylo tape très bien.

Riri - Oui, je sais, elle m'a claqué parce que je la dérangeais.



Le seul survivant d'une transplantation cardiaque demeurant à Montréal est John Parkinson que l'on aperçoit ci-dessus chaussant les patins au moment où il célèbre le premier anniversaire de sa transplantation. Parkinson dit qu'il pratique également le golf en été et pédale au moins 4 à 6 milles chaque jour sur une bicyclette stationnaire.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Ah!... les avocats!

On nous a posé plusieurs questions quant à la façon d'agir ou de travailler des avocats, dont certaines pas très élogieuses à l'endroit de notre profession! Il nous semble bien naturel pour une personne impliquée de se porter spontanément à la défense de sa profession et, en cela, l'auteur de cette chronique ne fait pas exception...

Q. - Pourquoi les avocats défendent-ils des personnes accusées de crimes qu'ils croient ou savent pertinemment être coupables?

R. - La question est naturelle, mais on ne peut vraiment y répondre en ce qu'elle contient une contradiction inhérente. Toute personne accusée est présumée innocente, légalement, jusqu'à ce que sa culpabilité ait été prouvée. Conséquemment elle EST innocente aux yeux de la loi jusqu'à la fin du procès, jusqu'à ce que le verdict ait été rendu. Il s'ensuit donc qu'il ne peut exister une "croyance" ou une impression de culpabilité. Evidemment, si l'on se reporte à un code d'éthique morale, la question prend une tout autre tournure, mais cela, nous le soulignons, n'a absolument rien à voir avec la loi et le droit et c'est justement de cet aspect légal - uniquement - que les avocats doivent voir les choses quand un client les consulte au plan professionnel.

Q. - Pourquoi les avocats compliquent-ils toujours les choses?

R. - C'est faux, ils ne compliquent rien! Il se peut toutefois que les "choses" soient compliquées en elles-mêmes. Il faut se souvenir que les gens - l'homme en général - sont compliqués alors leurs affaires peuvent le devenir aussi. Tout ce que font les avocats, ils essaient de redresser cet état de choses. Souvent, vous ne le savez peut-être pas, c'est le client lui-même qui veut soulever des points extrêmement techniques afin de gagner davantage; mais c'est là une chose, heureusement dans l'intérêt de la justice, que les cours ne permettent généralement pas.

Q. - Pourquoi les lois et le droit en général sont-ils si compliqués?

R. - Toute chose qui peut être étudiée par l'intelligence humaine est complexe à l'infini, si l'on veut, y compris le droit. Le droit doit et, de fait, traite de tous les problèmes imaginables qui peuvent se développer entre deux personnes qui transigent ensemble. Dans une société complexe, il est impossible que le droit et les lois demeurent tout-à-fait simples ou se contentent de donner des solutions faciles aux problèmes soulevés, surtout si l'on considère le grand nombre de causes et de problèmes soulevés.

Q. - Pourquoi les avocats ne veulent-ils pas que les gens traitent eux-mêmes de leurs propres affaires légales?

R. - Si l'on voulait être cynique, on pourrait dire qu'ils le souhaitent bien puisqu'à ce moment-là leurs éventuels clients deviennent tellement mêlés dans tous les aspects et problèmes légaux auxquels ils doivent faire face qu'ils n'ont d'autre recours que de se rendre voir leur avocat! Généralement l'avocat conseillera de ne pas s'occuper soi-même de questions légales (si on n'est pas avocat, bien sûr!), à moins qu'il ne s'agisse de questions fort simples. Et ce, pour les mêmes raisons que le médecin ne conseillerait pas à son client de se prescrire lui-même les remèdes dont il peut avoir besoin ou pour les mêmes raisons que le spécialiste en réparations de téléviseurs ne conseillera pas à son client de défaire et jouer avec toutes les pièces électroniques de l'appareil jusqu'à ce qu'il ne sache plus du tout où il en est rendu.

Q. - Pourquoi les avocats ne font-ils rien pour changer les lois désuètes?

R. - Excusez, mais ils le font! Tous les groupes professionnels ou sociétés de loi possèdent des comités dont c'est la tâche de recommander aux législateurs concernés les changements qu'ils croient nécessaires et appropriés. Malheureusement, on ne les écoute pas toujours et cette question que vous me demandez devrait plutôt être soumise aux politiciens.

Q. - Un avocat peut-il être poursuivi pour avoir mal présenté ou réglé un cas ou un problème?

R. - L'avocat peut être poursuivi pour négligence mais jamais pour erreur de jugement. Et il y a toute la différence au monde entre négligence et manque de jugement. Au plan professionnel, la même situation d'éthique, de droits et de limites existe chez les avocats que chez les autres professionnels, médecins, dentistes, architectes, etc., etc.

Le Chapelet à CHFA

- 5 - Les Vieillards du Foyer N.-D. du Lac, McLennan.
- 6 - Famille Gérard Maisonneuve, Falher.
- 7 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
- 9 - Famille Charles Guenette, Falher.
- 10 - Paroisse St-Louis, Bonnyville.
- 11 - Famille Alexandre Bérubé, Beaumont.
- 12 - Paroisse St-Jean de Brébeuf, Mallaig.
- 13 - Paroisse St-Joseph, Whitecourt.
- 14 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
- 16 - Familles Charles Cimon et Jean Doucette, Falher.
- 17 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
- 18 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
- 19 - Paroisse St-Emile, Legal.
- 20 - Les employés de l'hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
- 21 - M. et Mme Joseph Gratton, St-Paul.
- 23 - Conseil Grouard des C. de C., Falher.
- 24 - Radio-Edmonton Ltée.
- 25 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
- 26 - Dames de Ste-Anne, paroisse Ste-Anne, Falher.
- 27 - Radio-Edmonton Ltée.
- 28 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.

Du temps des Pharaons, un conducteur de char qui fonçait dans la rue fut arrêté par un agent qui lui dit, l'air menaçant: -Vous avez vos papyrus?

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 6 février
M. Achille Bergevin, Legal.
R.P. Louis-Paul Lachance, o.m.i., Grouard.
M. Jacques Leclair, Edmonton.
Sr Patricia Finnigan, f.j., Edmonton.

SAMEDI, 7 février
M. Armand Boisvert, Girouxville.
M. Lucien Boucher, Jean-Côté.
M. Joseph Corbière, Mallaig.
M. Armand Dion, Spirit River.
M. Réal Durocher, St-Albert.
M. Paul Faucher, Edmonton.
M. Hubert Godbout, Lamoureux.
M. Jean-Marie Morel, La Corey.
Sr Ida Tétreault, a.s.v., Edmonton.

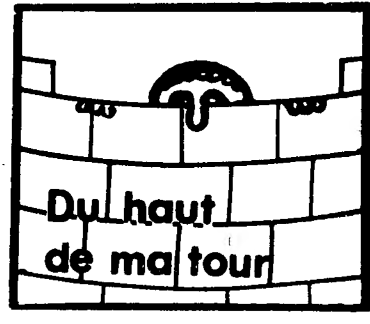
DIMANCHE, 8 février
M. Vincent Doré, Edmonton.
Sr Jeanne Dusseault, c.s.c., Edmonton.

LUNDI, 9 février
M. Fénélon Belzile, Marie-Reine.
M. Jean-Marie Fontaine, Edmonton.
Mme Marguerite McGinnis, Edmonton.
Sr Pauline Magnan, f.j., Rome.

MARDI, 10 février
Mlle Cécile Bruneau, Jean-Côté.
M. Henri Dancause, Guy.
Sr Yvonne Laforge, s.c.e., Bonnyville.
M. Philippe Patry, Lac LaBiche.
Mme Cécile Plante, St-Paul.

MERCREDI, 11 février
M. Raymond Belisle, Edmonton.
M. Jean-Paul Desaulniers, Falher.
M. Fernand Lambert, Marie-Reine.

JEUDI, 12 février
M. Georges Brousseau, St-Vincent.
M. Gilbert Hébert, St-Vincent.
Sr Claire Lamothe, c.s.c., Edmonton.



On a constaté que la proportion des victimes d'accidents de ski était plus élevée chez les femmes (7.9 pour 100) que chez les hommes (4.9 seulement). Il y a deux raisons à cela: les femmes auraient les jambes moins robustes et elles porteraient moins d'attention au réglage de leurs fixations de skis.

*****

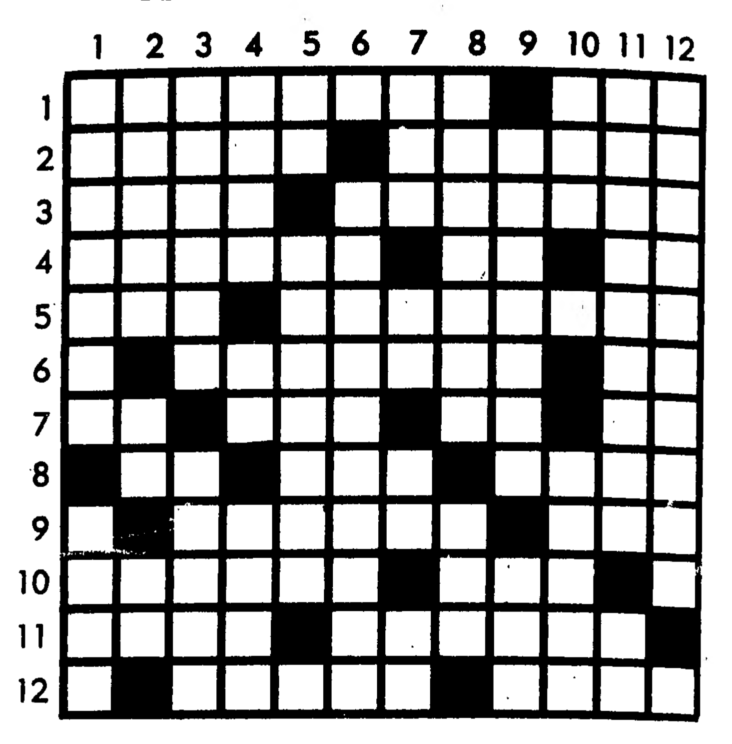
La théorie couramment admise selon laquelle le gain de poids au cours de la grossesse ne doit pas excéder 15 livres est aujourd'hui remise en question.

De récentes études tendent à prouver que, chez la femme enceinte, une augmentation de poids de 24 à 30 livres, pourvu qu'elle soit due à une bonne alimentation, est en fait bénéfique pour le futur bébé.

*****

En 1783, le Chef de la police de Montréal cumulait cette fonction et celle de maître de poste.

Les Mots croisés du franco-albertain



HORIZONTAL -
1 - L'une des provinces du Canada - Rivière de Suisse.
2 - Qui aime à accumuler l'argent et craint de la dépenser - Fruit de l'Oranger.
3 - Gamin de Paris - Endroits par où l'on entre.
4 - Inventeur du télégraphe duplex - Conjonction - Négation.
5 - Prénom masculin - Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père, pl.
6 - Se dit d'un corps obtenu par nitration, pl. - Saint.
7 - Pron. pers. - Epoque - Saint - Id Est.
8 - Négation - Petite pomme rouge - Ville de Hongrie.
9 - Sangliers de deux à trois ans - Tenta avec hardiesse.
10 - Partie cornée qui couvre le dessus du bout des doigts, pl. - A qui l'on peut se fier.
11 - Patrie d'Ann Du Bourg - Longe, plus une lettre.
12 - Cacher, ne pas dire - Du verbe servir.

VERTICAL -
1 - Homme de troupe de la Marine nationale - Barre métallique passée dans la bouche du cheval.
2 - Qui désire avec beaucoup d'ardeur - Le premier de tous les nombres - Négation.
3 - Communauté humaine - Pointe de corne derrière le pid du coq.
4 - Membrane colorée de l'oeil - Id Est - Ville du Québec.
5 - Equerre - Injure, offense grave.
6 - Déposer dans un entrepôt.
7 - Contraire de mauvais - Voyelles jumelles - Pron. neutre anglais - Largeur d'une étoffe.
8 - Voies de communication - Dans la rose des vents.
9 - Personne qui pratique un des beaux-arts - Seuls, isolés.
10 - Animal têtu - Partie antérieure du cou.
11 - Absence de développement d'un tissu, pl. - Term. d'inf.
12 - Du verbe résister.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA du 6 au 12

MICHELINE ET COMPAGNIE

Au rythme d'une musique et de chansons parfois douces, parfois entraînantes, gaies ou sentimentales, tout comme sa charmante animatrice, vous passerez une heure agréable tous les jours du lundi au vendredi entre 4 heures 25 et 6 heures avec Micheline et toute sa compagnie de vedettes et de musiciens qu'elle invite pour vous sur disque.

C'est également dans le cadre de cette émission que vous est présenté le "mini-concert" tous les vendredis soir à 5 heures 30.

MERCREDIS DE LA MUSIQUE

Grâce aux "Mercredis de la musique", les mélomanes pourront entendre le récital du harpiste Nicanor Zabaleta qui comprend des oeuvres pour harpe de Bach, de Beethoven, d'Albeniz, de Hindemith, de Prokofiev ainsi que des oeuvres de compositeurs espagnols. Ecoutez les "Mercredis de la musique" le 11 février à 22 heures, sur nos ondes.

PRESENT A L'ECOUTE:

André Payette s'entretient avec les auditeurs d'un sujet d'actualité brûlante. Ils y apportent leurs commentaires et leurs réflexions.

SI FEMME SAVAIT:

On parle "pipe" à "Si femme savait" les 5 et 6 février. Que veut dire l'expression: casser sa pipe? Quelle est l'origine de la bague qui encercle tout cigare qui se respecte? Vous le saurez en écoutant "Si femme savait" à 1 heure.

RECITAL DU RESEAU:

Le récital du réseau vous présente de la musique de choix, tous les vendredis soir à 23 heures 30. Le 6 février, vous entendrez le Trio de Québec dans l'interprétation du Trio, Opus 67, de Chostakovitch.

Le véritable ancêtre des camions automobiles a 200 ans

Après avoir servi comme ingénieur dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche, Joseph Cugnot, ingénieur du génie militaire français, vint à Paris vers 1763 et commença à rédiger des ouvrages militaires et à réaliser quelques inventions, dont l'idée lui était venue au cours de ses campagnes.

En 1770, il construisit la première voiture automobile à vapeur, véritable ancêtre des camions automobiles, qui portait quatre personnes et se déplaçait à la vitesse de 2.000 toises à l'heure. L'année suivante, il construisit un second modèle, plus grand, appelé le "fardier de Cugnot". Ce véhicule possédait trois roues, dont une seule à l'avant, à la fois directrice et motrice. Mû par un moteur à deux cylindres, qu'alimentait une chaudière suspendue à l'avant, il comprenait à l'arrière une forte charpente pour le transport des canons ou autres charges. Malheureusement l'absence de réserve d'eau limitait nécessairement la durée de marche du véhicule, qui fut peu apprécié.

Malgré tous ces défauts, cette machine représente une grande nouveauté dans l'utilisation de la vapeur: depuis un siècle que l'on savait employer cette nouvelle forme de l'énergie, Cugnot, le premier, était parvenu à transformer le mouvement rectiligne alternatif des pistons en un mouvement rotatif continu.

(Extrait du GRAND LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE en dix volumes.)

Les 8 erreurs...

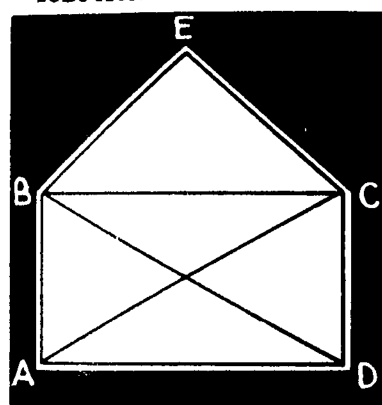
1. Le nageur de gauche, en haut, a les deux bras hors de l'eau.
2. Sur la voile, 2V au lieu de 21.
3. Une des ailes du moulin placée différemment.
4. Le bosquet qui cache le moulin est plus grand.
5. Il y a plus d'ondulations sur l'eau.
6. Le toit de la maison de droite est différent.
7. La queue du poisson est différente.
8. La bouteille n'a plus de bouchon.

FLAIRETOUT

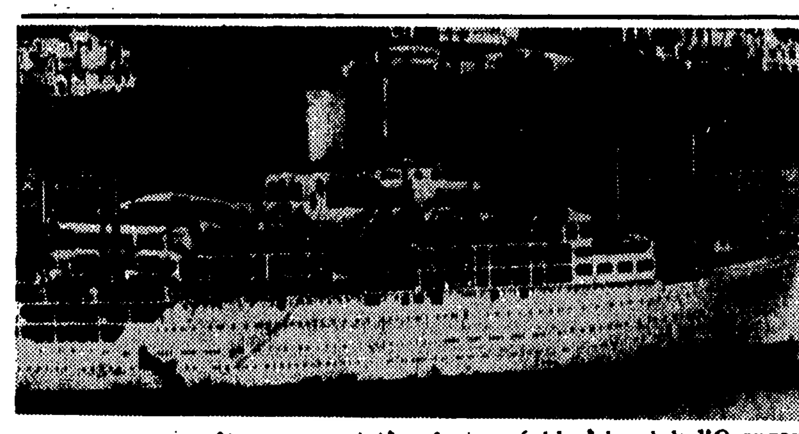
Flairetout va interroger Mme Poisonnant. La présence des feuilles de thé dans le verre de la victime ne s'explique que par l'emploi de thé en brins. Mme Mélange, elle, utilise du thé en sachets.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Pouvez-vous refaire ce dessin, sans lever le crayon et sans passer deux fois sur le même trait?



Ce qui devait être une croisière fort agréable à bord de l'Oronsay s'est subitement changé en cauchemar pour les 1,500 passagers du paquebot après que l'on eût découvert que certains passagers et membres d'équipage étaient atteints de fièvre typhoïde. Après une escale forcée de quelques jours à Vancouver le bateau a repris son chemin vers l'Australie...mais la plupart des vacanciers avaient quitté le bord pour se rendre à destination par avion.

Publication à l'intention des skieurs canadiens

MONTREAL - Air Canada vient se publier, à l'intention des amateurs de ski, un nouveau dépliant intitulé "Ski sur deux Continents".

Offert en français et en anglais, ce dépliant met en valeur deux régions du globe particulièrement fréquentées par les skieurs et que dessert Air Canada: l'Amérique du Nord et l'Europe.

Il contient une abondante information, accompagnée de photos sur les grandes stations de ski nord-américaines: Laurentides, Cantons de l'Est, environs de Québec et régions de l'Ouest canadien, notamment Banff, Lac Louise, Sunshine Village, Jasper sans oublier le mont Shistler et le parc Garibaldi (au nord de Vancouver).

Quant aux stations européennes, le dépliant insiste sur les régions alpines les plus connues de France, de Suisse et d'Autriche.

Entre autres occasions, signalons une semaine de ski dans les Laurentides à partir de $132.50 canadiens, et des vacances-ski tout compris dans les Rocheuses à partir de $125 canadiens.

Le premier service de courrier rural au Canada a été établi le 10 octobre 1908 entre Hamilton et Ancaster.

Gestes pratiques envers les personnes âgées

Faire une visite d'amitié à une personne âgée de mon voisinage et lui envoyer une carte postale pendant les vacances.

L'inviter à partager une promenade à la campagne ou une sortie en ville. Lui offrir des fleurs des champs au retour d'une promenade.

Lui proposer de l'accompagner dans ses courses. Si elle est infirme, faire ses courses et son ménage.

Entreprendre pour elle les démarches administratives ou lui proposer de l'accompagner. Eviter toute attitude d'"assistance", mais plutôt lui demander un avis, un conseil, quelques petits services à sa portée.

Lui passer son journal et parler de l'actualité avec elle.

Lui offrir des voeux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Expliquer et faire découvrir aux adultes et aux jeunes de ton entourage les difficultés des personnes âgées du quartier.

Inviter une personne âgée seule (ou un ménage âgé) à partager le repas familial un dimanche ou un jour de fête.

L'encourager à se distraire en compagnie d'autres personnes âgées.

Prêter son concours, comme moniteur bénévole, à une organisation d'animation des loisirs des personnes âgées.

Assurer bénévolement l'aide ménagère ou entrer dans une Association d'aide à domicile.

Prêter son concours à une équipe de remise en état ou d'amélioration des logements.

Attirer discrètement l'attention des enfants sur l'isolement et sur la situation matérielle de leurs vieux parents.

Conduire régulièrement une personne âgée en visite dans sa famille et, si elle le désire, à l'office religieux.

Profiter des circonstances (réunions du Conseil municipal, périodes électorales, rencontres avec des élus, etc.), pour faire améliorer les ressources des personnes âgées.

S'offrir pour quelques heures de garde, régulièrement, auprès d'un vieillard malade ou infirme



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

REPARATIONS AUX QUARTIERS ET GARAGE DU DETACHEMENT DE LA GRC A VIKING, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau de District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e Etage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) LE 11 FEVRIER 1970 pour "REPARATIONS AUX QUARTIERS ET GARAGE DU DETACHEMENT DE LA GRC A VIKING, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission du bureau du Ministère des Travaux Publics, 9e Etage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés aux bureaux de la Construction Association à Edmonton et Red Deer, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O.W. Radke,
Gérant des
Services administratifs

EDO#71

UNE CONQUETE A VOTRE PORTEE

Tout le monde ne peut pas marcher sur la lune. Mais toute maîtresse de maison avisée peut très bien préparer des menus originaux, inattendus et aussi beaux que bons en utilisant des ingrédients nouveaux et toutes sortes d'assaisonnements. Les foies de poulet, par exemple, à la fois économiques et nourrissants en plus d'avoir un goût délicat méritent une place de choix dans votre alimentation... c'est sûrement une belle conquête de la cuisine canadienne, puisque, sans prétention, ils ont un fumet particulier groupant une symphonie de saveurs sans pour autant alourdir la silhouette.

C'est donc avec plaisir que nous ouvrons pour vous le rideau sur des bouquets de saveurs en vous donnant ces recettes.

HORS D'OEUVRE AUX FOIES DE POULET

1/2 livre de foies de poulet, en morceaux
1/2 tasse d'oignon haché
3 c. à table de beurre
2 oeufs cuits dur, hachés
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre

Sauter au beurre l'oignon, 2 à 3 minutes; y cuire les foies, environ 3 minutes. Refroidir. Hacher les foies cuits et mélanger aux oeufs; ajouter les assaisonnements. Servir sur carrés de pain grillé ou comme garniture de sandwichs sur du pain de seigle. Quantité: environ 1-1/2 tasse.

FOIES DE POULET SAUTES

1 livre de foies de poulet sautés, en petits morceaux
1/2 tasse d'oignon haché
1/4 tasse de beurre
1/4 tasse de farine
2 cubes de bouillon de boeuf
2 tasses d'eau chaude
1/4 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 c. à thé de sauce Worcestershire

Sauter l'oignon au beurre, environ 3 minutes; y cuire les foies, 5 à 8 minutes. Retirer les foies et garder au chaud. Mélanger farine et oignons. Dissoudre les cubes de bouillon dans l'eau chaude et ajouter graduellement aux oignons en remuant pour rendre lisse et épais. Ajouter les autres ingrédients et les foies de poulet. Servir sur pain grillé ou comme garniture d'une omelette. 4 à 6 portions.

FOIES DE POULET AU RIZ

1 livre de foies de poulet, en petits morceaux
1/4 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de paprika
1/8 c. à thé de poivre
1 tasse d'oignons hachés
3 c. à table de beurre
1 boîte (10 pouces) de soupe crème de poulet
1/2 tasse de lait évaporé
1/2 c. à thé de basilic
2 tasses de riz cuit
1 c. à table de persil haché

Mélanger farine sel, paprika et poivre; en fariner les foies de poulet de cette préparation. Sauter les oignons au beurre, environ 3 minutes; y dorer les foies. Mélanger soupe, lait et basilic puis ajouter aux foies. Incorporer le riz. Cuire à couvert environ 5 minutes. Garnir de persil. 6 portions.

CONNAISSEZ-VOUS BIEN LES POMMES DE TERRE?

Originaires de l'Amérique du Sud et du Mexique, les pommes de terre furent introduites, paraît-il, comme plantes ornementales en Espagne, en France et en Angleterre. Leur abondance actuellement sur le marché, leur prix peu élevé et leur valeur nutritive sont des atouts que l'on ne peut ignorer.

Très souvent ce légume versatile est malheureusement sous-estimé et traité avec peu d'égards. On l'accuse à tort d'être responsable de l'embonpoint et les coquettes soucieuses de leur ligne le mettent vite au rancart. Pourtant les pommes de terres fournissent pour si peu de sous, une valeur nutritive appréciable: énergie, minéraux et vitamine C. Sachez que cette valeur n'est pas méconnue du guide alimentaire canadien puisqu'il nous recommande d'en consommer à tous les jours: une pomme de terre moyenne ne fournit que 100 calories c'est-à-dire trois fois moins qu'une pointe de tarte. Réservez-leur donc l'accueil qu'elles méritent et profitez de l'abondance pour en servir plus souvent à votre famille.



Les pommes de terre s'harmonisent avec une foule de mets spécialement lorsqu'elles sont farcient et cuites au four. Pas compliquées du tout, ces pommes de terre peuvent être préparées la veille c'est-à-dire farcies de garnitures variées pour finalement devenir une des vedettes de votre repas autour desquelles vous pourrez, à votre guise, ordonner le reste du service.

Rien n'est plus facile que de servir des pommes de terre "en robe des champs". Il s'agit de les brosser et de les cuire au four. A ce sujet, voici quelques conseils pour obtenir les meilleurs résultats. Si vous aimez une pelure molle, on conseille de badigeonner d'huile ou de gras, les pommes de terres; par contre, si vous préférez une pelure croustillante, il s'agit tout simplement de les cuire au four sans corps gras.

La plupart des pommes de terre se prêtent bien à la cuisson au four. Cependant la "Netted Gem" (une variété semblable à la pomme de terre Idaho) est excellente spécialement pour la cuisson au four.

Saviez-vous que l'on peut cuire les pommes de terre à des degrés différents de température. En effet elles peuvent être cuites dans un four de 325oF à 425oF ce qui vous permettra de faire d'une pierre deux coups en faisant cuire en même temps un autre mets. Cependant, il est a noter que plus la température sera élevée, plus la pelure sera croustillante.

Avant de les servir, incisez le dessus de la pomme de terre en formant une croix, pressez légèrement la base et agrémentez-les de beurre, crème sure, persil, oignons verts ou oignons frits.

Pommes de terre farcies

Inciser en forme de croix la pelure de la pomme de terre; en retirer l'intérieur et prendre soin de ne pas briser la pelure. Mélanger pommes de terre, lait chaud, beurre, sel et poivre pour obtenir une belle purée. En farcir l'intérieur de la pelure, qui a pris la forme d'une coquille et chauffer à 400oF, 15 minutes.

Pour une présentation nouvelle, réhaussez au moment de servir de morceaux de bacon, d'oignons verts, de fromage cheddar ou de graines de fenouil.

C'est si facile de préparer des pommes de terre farcies

DE L'OIGNON...HUM... QUE ÇA SENT BON!

Moelleux, doux, fondant, l'oignon fait les bonnes sauces; il mérite mieux qu'un rôle secondaire puisqu'il accompagne particulièrement bien les viandes blanches tels veau, porc ou poulet. Les petits oignons glacés sont aussi très décoratifs autour d'un rôti; de plus, ils seront uniformément et joliment dorés si vous les coupez en tranches d'égale épaisseur et si vous les faites cuire à feu doux; mentionnons en dernier lieu un bouillon de pot au feu qui aura une belle couleur dorée, si vous ajoutez à l'eau de cuisson un oignon.

Enfin de nos jours, l'oignon reste un ingrédient quasi indispensable de la bonne cuisine, soit comme assaisonnement ou en tant que légume. D'ailleurs ne dit-on pas d'un invité choyé qu'il est "traité aux petits oignons"?

A l'étalage, les oignons jaunes à cuisson sont classés, suivant les normes de qualité du gouvernement fédéral. De plus, ils sont étiquetés selon leur grosseur. Choisissez donc des oignons fermes, lustrés, à pelure sèche, bien formés et sans défauts notables. Une livre équivaut à 4 oignons de grosseur moyenne; évitez les oignons humides ou germés, car ils ne tarderont pas à moisir.

Afin de bien conserver la saveur des oignons, entreposez-les dans un endroit frais et sec; ils se garderont de 2 à 3 semaines dans une armoire de cuisine quoiqu'ils se conserveront encore plus longtemps dans une cave ou un garage légèrement chauffé. En terminant, voici un petit secret qui, peut-être, vous évitera bien des ennuis: pelez les oignons sous un jet d'eau courante afin de ne pas avoir la larme à l'oeil en les préparant; si vous devez en peler une grande quantité, placez un éventail de façon à diriger les vapeurs d'oignon loin de vous.

Deux électriciens corses doivent changer l'ampoule d'un plafonnier, mais ils n'ont pas d'échelle. L'un d'eux monte sur les épaules de l'autre. Au bout de 5 minutes, le 'porteur' demande:

-Alors, qu'est-ce que tu attends?

-Que tu tournes pour visser l'ampoule, répond son camarade.

Svetlana déchue

PRINCETON - "Ils ont fait exactement ce que je leur avais demandé" a déclaré Mme Svetlana Alliloueyeva, fille de Joseph Staline, en apprenant que le gouvernement soviétique lui avait retiré officiellement la nationalité soviétique. Elle a précisé qu'elle avait demandé en juillet au gouvernement de l'URSS de lui retirer sa nationalité.

"Je suis très heureuse qu'ils aient pris cette décision, a-t-elle ajouté, ainsi je n'ai plus aucun lien ni avec l'Etat soviétique ni avec la société soviétique".

La décision du gouvernement soviétique à l'encontre de Svetlana Allilouieva, publiée dans le dernier numéro du Bulletin du Soviet suprême de l'URSS (journal officiel), a été prise "en raison de ses actes qui souillent le titre de citoyen de l'URSS, apprenait-on de Moscou. Le décret a été pris conformément à la loi du 19 août 1938 "sur la nationalité soviétique" adoptée au moment où les purges staliniennes atteignaient leur paroxysme.

Mme Svetlana Alliloueya a précisé qu'elle espérait désormais pouvoir obtenir la nationalité américaine. Elle vit en effet aux Etats-Unis depuis 1967.

La fille de Joseph Staline, dont le fils Joseph, 25 ans, et la fille, Yekaterina, 20 ans, vivent toujours en Union soviétique, a ajouté que personne ne l'empêchait de penser à son pays, à son peuple avec amour, et qu'elle continuerait à aimer la culture, la peinture, la musique.









Tout devient maxi, même le turban. Ce serait très pratique pour se protéger le visage en hiver si c'était de laine mais voilà... c'est une nouvelle mode printanière et le turban est confectionné de pure soie. Ca devrait quand même être bien pratique... si vous comptez traverser le Sahara en avril ou mai prochain, le simoun étant si brûlant!

La mode nouvelle: Les vêtements doivent couvrir le plus possible

NEW YORK - La longueur est affaire de goût. La taille est à sa place ou simplement suggérée ou encore carrément ignorée. Et dans toute cette atmosphère de liberté totale, une seule règle domine: les vêtements doivent couvrir le plus possible.

Les femmes, depuis des années, sont obsédées par la longueur des jupes. A chaque présentation de collection, à New York ou à Paris, les rédactrices de modes demandent invariablement quelle est la nouvelle longueur, en pouces. Autrefois, on demandait le nombre de pouces à partir du sol, mais maintenant, c'est le nombre de pouces au-dessus du genou.

Les jupes allongent sans cesse, poussées par les dessinateurs de modes. Les jeunes ont adopté avec enthousiasme le maximanteau, mais elles sont en train de gâcher cette longueur pour quiconque a plus de 25 ans, parce qu'elles ne savent pas le porter.

Le midi

La nouvelle longueur, appelée "midi", deviendra peut-être la favorite des femmes de plus de 30 ans. Cette longueur était déjà populaire, il y a 10 ans, et on est toujours plus prêt à adopter quelque chose qu'on a déjà porté.

De plus, si les jupes doivent descendre au-dessous du genou, le "midi" sera d'une longueur pratique, et il est flatteur pour la jambe, une fois que l'oeil s'est habitué à la nouvelle ligne allongée.

Mais il est peu probable que le maxi ou le midi soient adoptés d'emblée. Il a fallu aux créateurs de mode environ trois ans pour faire accepter le maxi.

De toute façon, il vaut mieux essayer de s'adapter, mentalement, à la nouvelle longueur. Peut-être qu'à l'automne nous serons prêtes à la porter.

La ligne de taille n'est pas aussi arbitraire que la longueur des jupes. Mais même là, il nous faut nous habituer graduellement à une ligne nouvelle. La taille Empire n'a pas été acceptée du jour au lendemain, et la renaissance des tailles longues chères aux années "20" a rencontré bien des résistances.

Savoir occuper les enfants hyperactifs

EDMONTON - La routine, la répétition et la détente sont les règles d'or des parents qui ont des enfants hyperactifs, affirme un psychiatre d'Edmonton.

Prenant la parole à une réunion de parents d'enfants ayant de la difficulté à apprendre, le Dr Ivan De Coutere a décrit les caractéristiques des enfants gravement hyperactifs, c'est-à-dire ceux qui en plus d'être excessivement actifs sont bouleversés par tout ce qui est inhabituel.

Le Dr De Coutere qui dirige des unités pour enfants souffrant de troubles émotifs aux hôpitaux de l'Université de l'Alberta et Glenrose, a déclaré que la routine était indispensable à l'enfant hyperactif.

"La rupture de sa routine et de ses habitudes peut lui causer de la confusion et le mettre en colère", dit-il.

"La répétition est nécessaire aussi parce que ce qui peut paraître comme un refus d'apprendre de la part d'un enfant est réellement son inhabileté à comprendre.

"Par relaxation, je veux dire que les parents devraient avoir la capacité de sourire au lieu de s'impatienter ou de se fâcher, explique-t-il.

Ces trois simples rèlges réduiraient le sentiment de faillite et de colère chez l'enfant hyperactif qui manque de maturité.

Importance de l'environnement

L'environnement dans lequel vit un tel enfant est aussi important, selon le Dr De Coutere. Moins il aura de distractions pour le stimuler, mieux cela vaudra. Même la décoration de sa chambre devrait être simple, et il ne devrait pas posséder trop de jouets ou de vêtements de couleurs vives.

Le Dr De Coutere a précisé toutefois que le degré d'activité ou de passivité d'un enfant ne sont pas causés au départ par l'environnement bien que celuici puisse avoir une influence par la suite. La tendance à l'activité ou à la passivité est innée.

"On trouve des enfant hyperactifs généralement parmi ceux qui ont le cerveau endommagé, mais tous les enfants hyperactifs n'ont pas le cerveau endommagé."

Des soins prénatales adéquats et de bons soins médicaux durant l'accouchement peuvent prévenir de nombreux cas de dommages au cerveau, dit-il.

Les médicaments ne représentent pas toujours une bonne méthode de traitement. Dans certains cas, les tranquillisants tendent à accélérer encore l'activité de l'enfant hyperactif.

Il faudra cinq ans avant de savoir si la pilule est un agent de cancer

WASHINGTON - Des sommités médicales tant "pro" qu'anti-pilule" ont convenu qu'il faudra au moins cinq autres années pour savoir si la pilule anticonceptionnelle est un agent de cancer.

C'est ce qui ressort des séances tenues par la sous-commission restreinte du Sénat américain sur le monopole en affaires sous la présidence du sénateur Gaylord Nelson, démocrate du Wisconsin.

Un chercheur "anti-pilule", le Dr Hugh J. Davis, de l'université Johns Hopkins, estime que neuf millions de femmes, cela fait une expérience à très grande échelle. Il déclarait que les contraceptifs séquentiels par voie buccale devraient être interdits et que les femmes devraient abandonner de toute façon la "pilule" en faveur de l'anneau ou de quelque autre méthode anti-conceptionnelle, au moins jusqu'à ce que les effets à long terme de la "pilule" aient été déterminés.

De son côté, le Dr Robert W. Kistner, de la faculté de médecine de l'université Harvard, a déclaré que les cinq prochaines années devraient fournir assez de patientes d'où dériver des données concluantes. "Entre temps, il n'y a pas de base statistique valide pour lier la pilule aux diverses formes de cancer qui surviennent chez la femme."

Selon son témoignage, la "pilule" a vingt millions d'usagères, dont neuf millions d'Américaines.

Le Dr Roy Hertz, ancien cadre de l'Institut national (américain) du cancer, spécialiste du cancer des organes féminins, a déclaré qu'il avait vainement tenté de ralentir l'autorisation de mise en marché de la "pilule" par l'administration américaine des aliments et médicaments ("Food and Drug Administration: FDA") il y a dix ans, préconisant des essais plus poussés, mais qu'une coalition de l'industrie pharmaceutique et de groupements désireux de maîtriser l'explosion démographique vint à bout des objections.

Le Dr Kistner, pour sa part, a contesté cette interprétation de la mise en marché de la "pilule" et précisé que son désaccord avec le Dr Hertz démontrait un "schisme" dans la profession médicale: "Roy et moi discutons à ce sujet depuis dix ans. Je ne peux prouver qu'il a tort et il ne peut prouver que j'ai tort".

Dans un rapport massif paru en septembre dernier, la FDA déclare quant à elle qu'il faut faire davantage de recherches sur le sujet, mais que les avantages de la "pilule" l'emportaient de loin sur ses inconvénients.

Schisme médical

La commission sur l'obstétrique et la gynécologie déclarait dans son rapport à la FDA qu'on savait que tous les carcinogènes humains (agents de cancer) exigeaient une période de latence d'environ dix ans avant de faire sentir leurs résultats. "Par conséquent, toute conclusion valide doit attendre des données exactes sur un groupe beaucoup plus vaste de femmes étudiées pendant au moins dix ans."

Des étiquettes bilingues

MONTREAL - Un sondage a révélé récemment qu'une majorité importante de détaillants de vêtements pour enfants à travers le Canada sont en faveur du bilinguisme en ce qui concerne les étiquettes des vêtements, l'emballage et le matériel publicitaire.

Le sondage a été effectué par une revue spécialisée, la Children's Apparel Merchandising Aids, une publication trimestrielle publiée par l'association des manufacturiers de vêtements d'enfants.

Ce sondage comprenait l'envoi de questionnaires à 1,283 marchands détaillants à travers le pays, dont 606 au Québec et 677 ailleurs, tous lecteurs de cette revue. Environ 25 pour cent d'entre eux ont répondu à ce questionnaire.

Les résultats de cette enquête ont révélé que 75 pour cent des détaillants de vêtements pour enfants au Canada étaient actuellement en faveur du bilinguisme pendant que 91 pour cent n'avaient aucune objection aux étiquettes bilingues sur ces vêtements.

Unilinguistes -

Seulement trois pour cent des marchands du Québec et 17 pour cent de ceux du reste du Canada ont exprimé des objections contre l'usage de l'anglais et du français sur une même étiquette.

Ce sondage indique que les hommes d'affaires du Québec sont en faveur du bilinguisme et que 96 pour cent d'entre eux n'y ont aucune objection.

Pour le reste du Canada, l'enquête démontre que 54 pour cent sont en faveur du bilinguisme et que 83 pour cent ne s'y opposent pas.

"...il est vrai que le Canada anglais a fait de grands progrès dans l'acceptation du fait français, bien qu'il lui reste encore du chemin à parcourir avant d'atteindre le degré d'acceptation par le Québec d'un Canada bilingue", écrit la revue.

Le périodique souligne pour les marchands qui préfèrent les étiquettes unilingues anglaises ou françaises que lorsqu'un vêtement sort de la manufacture, il n'existe aucun moyen pour le manufacturier de savoir si ce vêtement est destiné au Québec ou ailleurs.

Conséquemment, du point de vue d'un manufacturier, ce dernier doit établir une politique, soit unilingue française, soit unilingue anglaise, ou bilingue, en ce qui concerne les étiquettes de ses produits... or les détaillants de vêtements pour enfants du Canada ont voté en faveur du bilinguisme".

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



Le Dr Iris C. Love de l'Université de Long Island semble avoir découvert le fameux temple d'Aphrodite au cours de fouilles qu'elle a faites l'été dernier en Turquie sur le site des ruines de Knidos. Parmi ses trouvailles se trouvent une magnifique statue de marbre et deux bustes de marbre également, représentant un athlète (en haut, à droite) et le dieu Dionysius.

LE DROIT SPATIAL

Nous publions ci-dessous un *extrait* important d'un article de Claude May, article paru dans l'hebdomadaire "Les Nouvelles *littéraires*".

"Qui surveillera la diffusion des programmes de télévision qui seront transmis directement du satellite au récepteur dans quelques années? Aura-t-on le *droit d'envoyer sur* toute la Terre publicité et propagande? Ce sont des questions qui seront bientôt d'actualité car de telles émissions apparaîtront dans les années 70. Les experts se réfèrent à *une convention* internationale signée en 1936 selon laquelle il est interdit de diffuser tout ce qui peut inciter les peuples à se mettre en guerre. Quant à la surveillance du contenu des émissions, le professeur Pépin, président de l'Institut international de droit spatial, a proposé la création d'une sorte de Conseil des Sages dépendant d'un organisme comme l'Unesco dont le rôle serait de superviser les programmes afin de veiller au maintien de la paix.

"Si ces *projets de bonne* volonté échouaient, il resterait *toujours* aux gouvernements la possibilité de brouiller les programmes ou de couper les émissions.

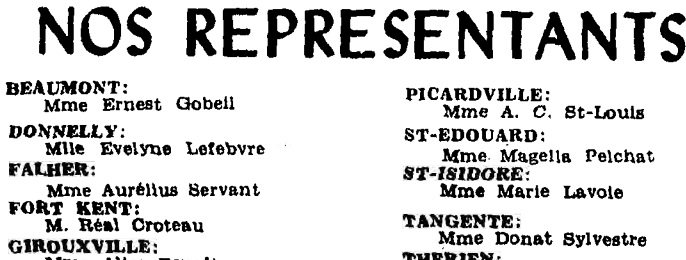
"Le droit à l'expérience scientifique doit aussi être *sauvegardé*. Lorsque les Etats-Unis décidèrent de transmettre les ondes au moyen d'un réflecteur *spatial* constitué par une très grande quantité d'aiguilles de cuivre réparties dans l'espace, les astronomes de nombreux pays s'élevèrent contre ce projet, affirmant que l'expérience allait gêner leurs observations. Les civils se rendirent aux raisons des savants, mais les militaires mirent néanmoins leur projet à exécution. Pour éviter de semblables conflits, le droit spatial prévoit qu'un pays voulant tenter des expériences de nature à *porter* atteinte à la liberté d'autres pays doit en discuter d'abord avec ces derniers.

"A ce jour, l'accord le plus important signé par les pays qui reconnaissent le droit spatial est celui de l'assistance aux cosmonautes en vigueur depuis 1968. Aux *termes* de cet accord, les cosmonautes qui retombent hors des zones d'atterrissage ou d'amérissage prévues ne seraient pas considérés comme otages.

"On s'est demandé si un cosmonaute tomé en pays étranger serait traité comme un espion.

"A la *demande des Soviétiques*, ils sont aujourd'hui tenus pour des "envoyés de l'humanité". Cette définition a une importante conséquence. Les cosmonautes ne sont plus des citoyens d'une nation, mais les *représentants de* notre planète, ce qui signifie implicitement que les juristes de toutes les nations admettent la nécessité de déléguer certains des nôtres auprès d'êtres intelligents originaires d'autres corps célestes."

NOS REPRESENTANTS



BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. C. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

Les Etats-Unis auront leur réseau intérieur de satellites

WASHINGTON - L'administration américaine a donné le feu vert à l'établissement d'un réseau de satellites de communications à usage intérieur.

Les seuls satellites de communications actuellement sur orbite terrestre sont ceux qui desservent les communications internationales et dont l'exploitation est à la charge du consortium Intelsat.

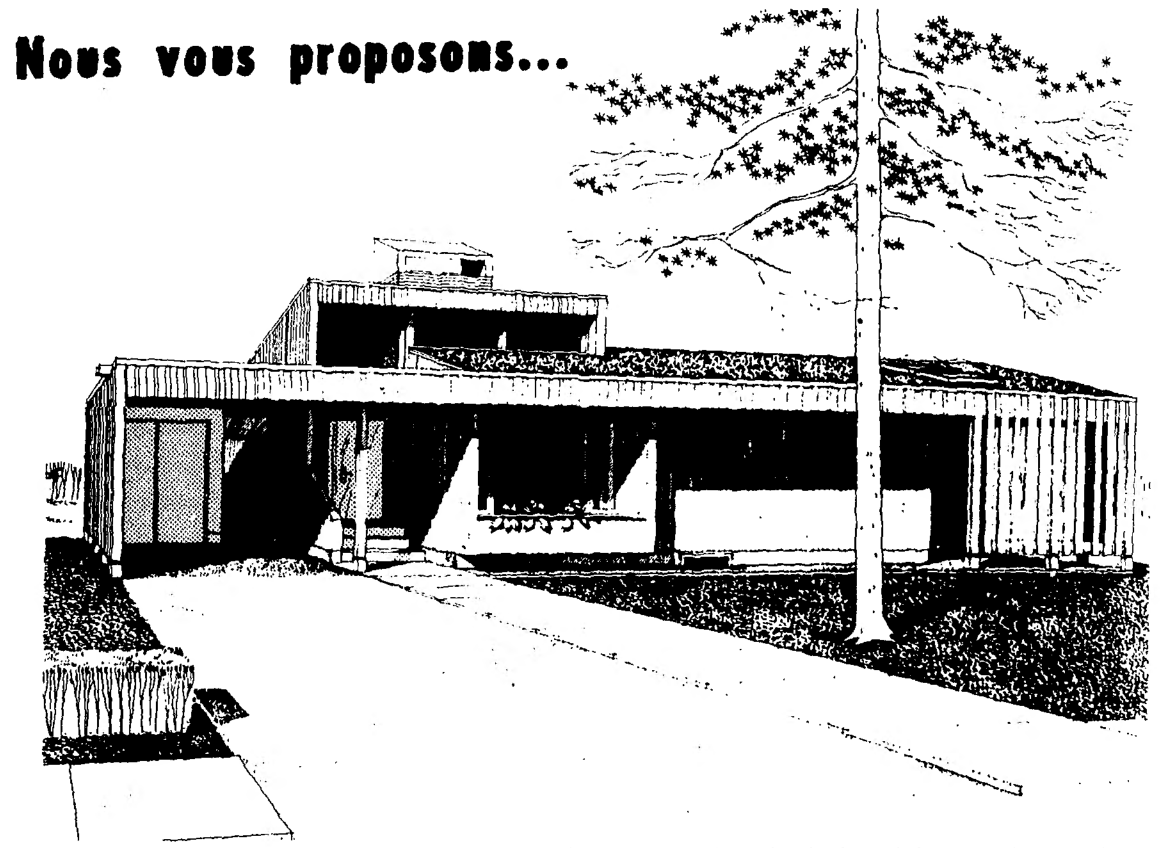
L'administration Nixon a fait savoir dans un communiqué, que les progrès scientifiques permettent à présent le recours aux satellites en vue de relayer, sur une base commerciale, à l'intérieur des Etats-Unis, les images de la télévision et les appels téléphoniques.

La réalisation de ce programme est laissée au secteur privé qui devra cependant s'adresser à l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (N.A.S.A.) pour qu'elle mette ses satellites sur orbite. Selon l'administration Nixon, il y a place pour 20 de ces satellites qui pourraient être lancés d'ici à 1972.

Déjà, en ce temps-là...

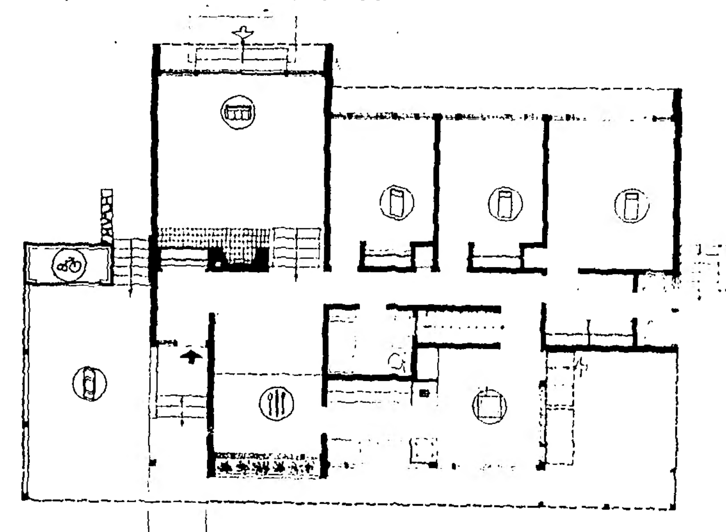
Au Deuxième siècle, on nationalisa les boulangeries de Rome et tous les boulangers devinrent des fonctionnaires !

Nous vous proposons...



NOUVEAU MODÈLE DE MAISON — En prévoyant que le jardin arrière constitue une partie intégrante de cette maison à trois chambres, l'architecte J. Banelis de Toronto a introduit une conception récente et très prometteuse dans l'architecture domiciliaire au Canada.

Dans le vivoir surélevé, de larges fenêtres à hauteur de mur ainsi que des portes coulissantes en verre ouvrent directement sur le jardin. Les chambres qui sont situées à l'arrière de la maison pour plus d'intimité sont aussi pourvues de grandes fenêtres. Ce qui caractérise particulièrement ce modèle, c'est l'entrée arrière qui est aménagée comme une terrasse à ciel fermé par où les enfants peuvent pénétrer directement dans la maison et se rendre dans une salle de jeu bien éclairée au sous-sol ou encore à leur chambre ou à la salle de bain, sans traverser la partie principale de la maison. Ce modèle convient particulièrement sur un terrain qui descend en pente vers l'arrière. La meilleure façon de situer cette maison serait de placer l'entrée principale face au nord.



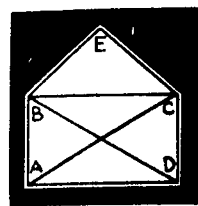
L'aire de parquet habitable est de 1,420 pieds carrés; les dimensions extérieures hors tout sont de 42 pieds sur 60 pieds. Les épures de cette maison — modèle 2340 de notre catalogue — peuvent être obtenues de la Société centrale d'hypothèques et de logement à un prix nominal.

BANG

M. Latouche - Ne pensez-vous pas, Mlle Phéline, qu'il est bientôt temps de vous marier? Si vous n'y prenez garde, vous vous trouverez, un de ces bons matins, dans l'arrière-garde.

Mlle Phéline - Oh, je ne suis pas pressée. Si j'étais aussi facile à satisfaire que l'a été votre femme, il y a belle lurette que je serais mariée.

CASSE-TETE



A-B-C-D-A-C-E-B-D

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	I	T	O	B	A	■	A	A	R
2	A	V	A	R	E	■	O	R	A	N	G	E
3	T	I	T	I	■	E	N	T	R	E	E	S
4	E	D	I	S	O	N	■	E	T	■	N	I
5	L	E	O	■	U	T	E	R	I	N	E	S
6	O	■	N	I	T	R	E	E	S	■	S	T
7	T	U	■	E	R	E	■	S	T	■	I	E
8	■	N	E	■	A	P	I	■	E	G	E	R
9	M	■	R	A	G	O	T	S	■	O	S	A
10	O	N	G	L	E	S	■	S	U	R	■	S
11	R	I	O	M	■	E	L	O	N	G	E	■
12	S	■	T	A	I	R	E	■	S	E	R	T

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Défiez-vous des compétences douteuses. Ne permettez pas à une personne étrangère de trop se mêler de vos affaires. Tenter de retrouver la famille. Détendez-vous.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vous visez de nouveaux projets qui peuvent devenir financièrement intéressants. N'admettez pas les conseils d'incompétents. Votre santé s'améliore, n'abusez pas.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Ne cherchez pas les complications financières. Surveillez votre nouveau personnel. Votre famille vous apprécie, mais attention à la jalousie. Surveillez votre régime.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Eliminez les risques d'une opération en refusant d'avancer des sommes pour des travaux inutiles. Ne vous liez pas trop intimement avec le personnel. Reposez-vous.

LION du 23 juillet au 23 août

Vous approchez d'un but que vous désirez depuis longtemps. Soyez fidèle à une personne qui tient à vous, et montrez-vous plus agréable. Vous supportez la maladie, pas d'abus.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous mettez beaucoup d'ardeur au travail, mais il faut être plus rapide. Eliminez les personnes qui vous font perdre du temps, chez vos amis et dans votre famille. Evitez tout particulièrement le surmenage, reposez-vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Etudiez avec attention les propositions d'affaires que l'on vous propose. Soyez très prudent, côté sentimental. Vous manquez d'affection familiale. Prenez du sommeil.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Avant de vous acharnez au travail, examinez l'ensemble de l'opération. En tenant tête à vos camarades, assurez-vous d'avoir raison. Eliminez les occasions où vous devez boire.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Vous obtiendrez des résultats encourageants si vous complétez les tentatives que vous entreprenez. Une personne amie cherche à devenir plus intime. Ne mangez pas trop rapidement.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Surveillez votre attitude au travail; vos camarades se méfient de vous. Acceptez l'aide d'une personne de l'autre sexe. Ne demandez pas de faveurs à votre famille. Calmez-vous.

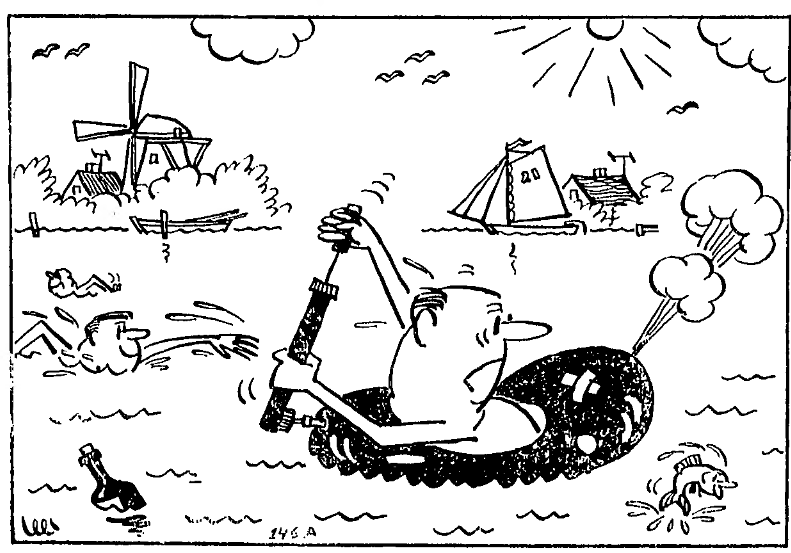
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

N'abandonnez pas un projet à la veille de réussir. Ne donnez pas de responsabilités à ceux qui se montrent incapables de diriger. Acceptez l'aide de votre famille. Surveillez l'abus de l'alcool.

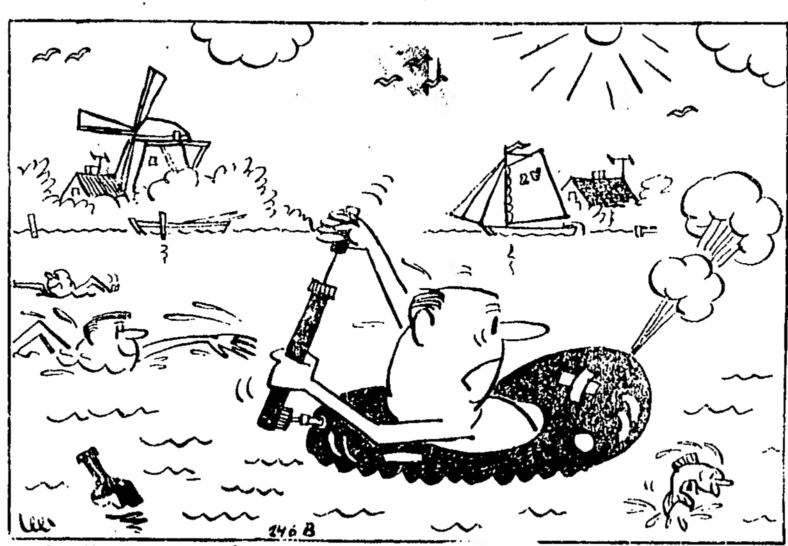
POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Sans prendre de risques inutiles, vous prourrez profiter d'une situation financière. Ne mêlez pas trop les amities du travail aux affaires familiale. Attention à votre digestion

"LES HUIT ERREURS"



SOLUTION P. II





Pouvez-vous deviner, en examinant bien ces personnes et leurs attitudes, quelles sont leurs professions? Vous trouverez au bas du dessin les outils dont ils se servent.

SOLUTION: Coiffeur (il tient son peigne et ses ciseaux), Dactylo (elle tape à la machine), Menuisier (il est en train de scier), Bûcheron (il lève sa hache) et un Garçon de café (il porte un plateau).















L'INSPECTEUR FLAIRETOUT SOUPÇONNE QUI ?

Solution: page11

Transformation à prévoir dans le Grand Nord

YELLOWKNIFE - Les résultats par le Canada en ce qui concerne le développement du Grand Nord détermineront, pour une grande part, son statut futur dans le monde.

On s'accorde en général à reconnaître que le Grand Nord canadien produira du pétrole et du minerai en quantité telle que toute l'Amérique du Nord pourra à l'avenir en être dépendante. Cependant beaucoup de gens croient que l'évolution sociale de cette partie du Canada sera un exemple pour les pays en voie de développement ou bien elle fera perdre à notre pays une partie de son prestige.

M. Lloyd Barber, membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest et vice-président de l'Université de Saskatchewan, déclare que le Canada ne doit pas laisser passer l'occasion de prouver au monde que plusieurs cultures différentes peuvent grandir dans une région.

Le commissaire Stuart Hodgson, de son côté, est convaincu que ceux qui veulent développer les vastes ressources du Grand Nord canadien doivent tenir compte des Indiens et des Esquimaux, à tous les niveaux d'emplois.

M. Robert Williamson, conseiller en même temps que directeur d'un centre de recherches sur l'Arctique, croit aussi que les indigènes du Nord canadien doivent être inclus dans les projets de développements de cette région. Tous sont d'avis que, étant donné que l'homme ne peut pas changer l'Arctique, il doit apprendre à y vivre, s'il veut pouvoir le développer. Or, les Esquimaux et les Indiens qui forment plus de la moitié de la population des Territoires du Nord-Ouest, possèdent instinctivement cette capacité d'adaptation à l'Arctique.

Effectif ouvrier -

Ce sont eux qui sont la source la plus logique d'un effectif ouvrier permanent, à l'encontre des Canadiens du sud qui viennent dans le Nord pour y gagner de gros salaires, mais le quittent après deux ans de vie austère.

Selon M. Barber, il faudra au moins une dizaine d'années pour éduquer et préparer les Esquimaux à vivre dans une contrée hautement développée, bien que certains d'entre eux occupent déjà des emplois à la fonction civile et dans des entreprises privées.

M. Barber croit qu'il se produira dans le Grand Nord d'importantes transformations à mesure qu'augmentera la demande mondiale de produits bruts.

Pas de réserves -

Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas de systèmes de réserves, en ce qui concerne les Indiens et les Esquimaux, et c'est tout en faveur du Nord canadien. En effet, dit M. Barber, les réserves établies ailleurs au Canada se sont avérées un désastre du point de vue social.

M. Williamson est également un défenseur convaincu du développement socio-économique comme condition préalable à un statut provincial. Il déclare que le potentiel parmi les Esquimaux est étonnant, et que le système actuel d'enseignement risque de le détruire, si on n'y apporte pas les transformations nécessaires.

Il ajoute que les Indiens et les Esquimaux possèdent des cultures hautement développées, inconnues ailleurs, et qu'en intégrant les indigènes à la société en voie de développement, le Canada aura franchi une étape importante en tant que nation.

Congrès à Edmonton

A l'occasion de son 52e congrès annuel qui se tiendra à Edmonton, du 8 au 11 février, l'Association canadienne de la construction examinera sérieusement les problèmes qu'elle aura à résoudre au cours des 10 prochaines années.

Le programme du congrès, rendu public par le siège de l'Association à Ottawa, prévoit des séminaires et des débats sur les relations de travail, le Livre blanc fédéral sur la réforme fiscale, les exportations, la recherche et le développement, les routes nationales et la lutte contre la pollution.

Le Père Bidault honoré par la France

(suite de la page 1)

en terre étrangère, apportant et transmettant la culture si riche dont ils sont les porteurs.

Et c'est justement en démontrant la richesse de cette culture, citant de mémoire et avec toute la finesse qu'on lui connaît quelques vers de Lamartine, que le Père Bidault remercia - en son nom personnel et au nom de tous ses confrères missionnaires - le Gouvernement français de l'honneur qui lui était conféré.

BIOGRAPHIE -

Le Père Bidault est né à Neuville-sur-Sarthe, dans le Département de la Sarthe, en France, en janvier 1884. Il est issu d'une famille comptant quatre enfants, deux filles et deux garçons.

Il poursuivit ses études primaires et secondaires dans son village natal avant de se rendre au Mans pour sa première année de philosophie puis à Liège, en Belgique, pour sa deuxième année, son noviciat chez les Oblats de Marie-Immaculée et ses études théologiques. C'est également à ce dernier endroit qu'il prononça ses voeux perpétuels et fut ordonné prêtre le 25 février 1908 par Mgr Rutten, évêque de Liège. Le Père Bidault vint au Canada peu de temps après et y est demeuré depuis sauf pour de courts séjours en France.

L'apostolat du Père Bidault s'est par la suite effectué de diverses manières et à divers titres; il fut tantôt vicaire ou curé, tantôt supérieur local ou principal d'école ou encore prédicateur de retraites paroissiales, religieuses ou fermées. Tout au long de sa vie, il s'est dévoué tant auprès de la population blanche que de la population indienne. Il connaît bien, pour y avoir oeuvré durant de nombreuses années, tout autant le nord que le sud ou l'est de la province de même qu'un certain secteur de la Saskatchewan.

Le Père Bidault fut en effet missionnaire à Lethbridge, curé à McLennan, principal d'école à St-Paul et à Blue Quills, curé à Meadow Lake et à Delmas, en Saskatchewan, vicaire, curé ou supérieur à St-Albert et Edmonton (St-Joachim). Depuis quelques années, il est retourné à St-Albert, cette fois à la Maison de Retraites où il se dévoue comme prédicateur. Tout cela représentant près de 65 ans de services pour l'Eglise et sa Communauté.

S'il est une chose que l'on peut dire du Père Bidault, un attribut qui cerne bien la réalité de son apostolat, c'est qu'il fut un grand bâtisseur d'églises. Voyez plutôt ce qu'en termes profanes l'on pourrait appeler son "record": 15 églises bâties du temps qu'il était à Lethbridge et dans les environs (17 ans); une à St-Albert, au bas de la côte, près de l'entrée du Parc; une à Kathleen, dans la Rivière-la-Paix; une à Meadow Lake et une autre encore à Delmas, en Saskatchewan. Un total de 19!

Ceux qui connaissent le Père Bidault savent qu'il ne tarit pas d'anecdotes et de petits faits recueillis au cours de sa longue carrière. L'une de celles qu'il aime bien raconter c'est qu'un jour il eut pour petit servant de messe le jeune Anthony Jordan qui, de nombreuses années plus tard, allait devenir son évêque. "Qui aurait pu le penser à ce moment-là?" dit-il.

La Régionale Edmonton

(suite de la page 1)

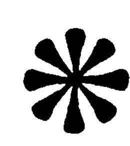
lui appartiendra alors d'élire un nouvel exécutif.

En terminant, tournons-nous un peu du côté des chiffres. La Cabane à Sucre a fait des recettes de $4,224.47 et contracté des dettes de $3,440.84 pour un profit net de $783.63. Le 2e Bal de l'Epluchette, lui, a coûté à ses organisateurs $1,929.49 et n'a remporté que $1,778.35 et il y a donc eu déficit de $151.-14.

La Régionale avait en banque, en janvier 1969: $728.56. Douze mois plus tard, donc au soir de l'Assemblée annuelle, il lui restait $652.63.

Autre petit détail intéressant pour finir: il y a 631 membres de l'A.C.F.A. en règle à Edmonton (et région immédiate, Beaumont, St-Albert, etc.). De ce nombre, 576 ont adhéré au Service de la Sécurité familiale et 55 autres ont payé une cotisation pure et simple.

En Colombie-Britannique, on transportait autrefois les voyageurs et le courrier à dos de chameaux, sur le Cariboo Trail.



• COMMODE • FACILE • RAPIDE

EVITEZ LES ENVOIS D'ARGENT COMPTANT; SERVEZ-VOUS PLUTOT D'UN CHEQUE OU MANDAT-POSTE.

Remplissez la formule ci-dessous et retournez, avec paiement de votre abonnement à l'adresse suivante:

LE FRANCO-ALBERTAIN,
10010 - 109e rue,
Edmonton, Alberta **(Abonnement)**

NOM ....

ADRESSE ....

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $........

pour abonnement au Franco-albertain pour........an(s).

Tarifs d'abonnement:
Au Canada — 1 an: $5.00 —— 2 ans: $9.00
A l'étranger — $6.00 par année